

1207

**École Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

MÉMOIRE D'ÉTUDE

La réserve de la Bibliothèque centrale des Musées nationaux :
pratiques et enseignements

Catherine Delmas

sous la direction de François Dupuigrenet-Desroussilles
École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques

BIBLIOTHEQUE DE L'ENSSIB



810913D

1996

1996

DCB

33

**École Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

MÉMOIRE D'ÉTUDE

La réserve de la Bibliothèque Centrale des Musées Nationaux :
pratiques et enseignements

Catherine Delmas



sous la direction de François Dupuigrenet-Desroussilles
École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques

stage effectué à la Bibliothèque centrale des Musées nationaux
sous la responsabilité d'Isabelle Le Masne de Chermont

1996

1996

DCB

33

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier tout particulièrement pour son accueil et les précieux conseils qu'elle nous a prodigués Isabelle Le Masne de Chermont,, chef du service de la bibliothèque et des archives des Musées nationaux, qui fut notre directrice de stage. Nos remerciements également François Dupuigrenet-Desroussilles, notre directeur de mémoire, pour les indications et les suggestions qu'il nous a données. u

Notre gratitude va également aux personnes qui nous ont secondée pendant l'élaboration de ce mémoire tant matériellement que moralement : Evelyne Chevalier, Sandrine Fèvre, Nicole Picot, Isabelle Vazelle, Marie-Elizabeth Wisniewski et l'ensemble du personnel de la bibliothèque centrale des Musées nationaux, mais aussi Magali, Cyrille, Sophie, Damien et mes parents.

LA RESERVE
DE LA BIBLIOTHEQUE CENTRALE DES MUSEES NATIONAUX :
PRATIQUES ET ENSEIGNEMENTS

Catherine Delmas

Résumé: La réserve de la bibliothèque centrale des Musées nationaux n'a pas un mode de fonctionnement très original. Sa particularité réside plutôt dans le fait qu'elle ne fait l'objet d'aucune politique précise car elle se trouve dans une bibliothèque de recherche. La réserve est néanmoins un précieux témoin de l'histoire de la bibliothèque, de ses liens avec le Musée du Louvre, de l'histoire du livre, et en particulier le livre d'histoire de l'art.

Mots-matières : Bibliothèques ** fonds spéciaux ** livres rares
Bibliothèques spécialisées ** réserves précieuses
Catalogage ** livres anciens

Abstract : The reserve of rare books of the library of national museums doesn't work very originally. Its characteristic lie essentially in the fact that no real politic towards it can be defined, because it belongs to a library of research. The reserve is however an invaluable witness of the history of the library, of history of Louvre and of history of publishing, particularly books devoted to history of art.

Keywords : Libraries ** special series ** rare books
Specialized libraries ** precious reserves
Cataloguing ** rare books

SOMMAIRE

RÉSUMÉ	1
SOMMAIRE.....	2
INTRODUCTION	4
PREMIÈRE PARTIE : DESCRIPTION DE LA RÉSERVE.....	7
Chapitre 1. La réserve dans la bibliothèque : le fonctionnement.....	8
I. Une histoire difficile à saisir	8
II. Des lieux divers.....	10
III. Pas de personnel spécifique.....	11
IV. Le mode d'accès et la consultation	11
Un règlement muni d'exceptions.....	11
L'accès aux magasins et aux ouvrages de la réserve n'est pas restreint.....	12
La consultation non plus.....	13
Chapitre 2. Dans la réserve	14
I. Les critères de mise en réserve restent divers.....	14
La réserve ancienne de la bibliothèque centrale des Musées nationaux.....	14
La réserve moderne.....	15
II. Une réserve faite de livres.....	17
La répartition des livres imprimés	17
Un enfer à la bibliothèque centrale des Musées nationaux ?.....	18
III. Les rapports de la réserve avec les autres fonds	18
Chapitre 3. Les politiques pour la réserve.....	20
I. Les acquisitions.....	20
II. La mise en valeur catalographique.....	21
DEUXIÈME PARTIE : QUE REFLÈTE LA RÉSERVE ?	25
Chapitre 1. Un ensemble d'ouvrages destinés aux conservateurs de musée.....	26
I. Les types d'ouvrages de la réserve.....	26
Les recueils d'estampes : un usage important et varié.....	27

Les livres d'emblèmes, de beaux ouvrages précieux.....	28
Les traités et les vies d'artistes : l'histoire de l'histoire de l'art dans la réserve	30
Monographies sur une œuvre : une part minimale.....	32
Aux confins de l'histoire de l'art	
Des livres d'histoire.....	33
Les catalogues et inventaires.....	33
Chapitre 2 : L'image d'un grand musée	35
I. Le reflet de l'histoire du musée	35
II. Les ouvrages complémentaires à l'histoire de l'art	37
Des livres scientifiques, mais aussi artistiques.....	38
Les livres religieux	38
Un peu de poésie	39
Trois auteurs antiques.....	41
De grands noms de la littérature française	41
Chapitre 3. Le reflet de l'histoire du livre	44
I. Les éditeurs	44
II. Les marques d'appartenance	46
Les ex-libris.....	46
Les dédicaces	47
III. Les reliures.....	48
IV. Quelques pistes de recherche sur l'histoire du livre d'histoire de l'art.....	48
CONCLUSION.....	50
BIBLIOGRAPHIE.....	52

INTRODUCTION

L'idée originelle d'une bibliothèque au cœur du Musée du Louvre remonte à la création de l'établissement qui allait devenir le plus grand musée du monde. Cependant, en ces années marquées par l'idéologie révolutionnaire, il ne s'agissait pas de réunir les livres qui seraient utiles aux conservateurs, comme on le fait de nos jours dans toute bibliothèque de musée. On considérait en effet comme *"indispensable que le citoyen soit mis à la portée, lorsqu'il considère un tableau, une statue, un antique, d'en connaître le caractère et la description en recourant à la source sans sortir du lieu qui l'attache"*¹. Mais ces suggestions n'eurent pas de suite. Quelques années plus tard, d'autres ambitions guidèrent Vivant Denon, le directeur du Musée² : l'achat d'ouvrages était nécessaire aux recherches des conservateurs qui rédigeaient des catalogues. Une bibliothèque proprement destinée aux conservateurs vit ainsi peu à peu le jour.

Aujourd'hui, elle a conservé sa mission d'origine, puisque les rayonnages sont en libre accès pour les conservateurs des Musées nationaux, mais elle est également ouverte aux chercheurs ayant obtenu une autorisation. Il s'agit donc d'une bibliothèque de recherche spécialisée en histoire de l'art qui conserve des monographies, des périodiques, des catalogues de musées, de vente et d'exposition propres à ce domaine. Elle se situe au troisième étage de l'aile sud de la cour carrée. Les collections consacrées à la peinture, la sculpture et la gravure étant installées dans un local du pavillon de Flore, au deuxième étage, récemment rénové d'ailleurs dans le cadre des travaux du Grand Louvre. La bibliothèque est qualifiée de centrale car elle se trouve à la tête du réseau des bibliothèques des musées nationaux (Fontainebleau, la Malmaison, le musée de Cluny, le musée Adrien Dubouché à Limoges, le château de Pau par exemple) dont elle centralise les budgets d'acquisition, les commandes et dont une partie des catalogues se trouve dans le fichier collectif.

Cette bibliothèque est intimement liée au Musée dont elle occupe les locaux, tout en dépendant de la Direction des Musées de France et non du directeur du Musée du

¹Arch. Louvre, I2 1795. Rapport du conservatoire daté de 1795.

²Dominique-Vivant Denon fut nommé par l'arrêté du 19 novembre 1802 directeur du Musée central des arts, qui devint ensuite Musée Napoléon. Il le resta jusqu'à sa démission, le 3 octobre 1815.

Louvre³. Ses collections sont en effet organisées en fonction des sept grands départements du Louvre : Antiquités orientales, Antiquités égyptiennes, Antiquités grecques, étrusques et romaines, Peintures, Sculptures, Objets d'art et Arts graphiques. Jean-Marc Léri, qui fut chef du service de 1987 jusqu'en 1993, disait même :

Très profondément liée aux sept départements du Musée du Louvre, c'est plus une bibliothèque sur les œuvres d'art qu'une bibliothèque d'histoire de l'art⁴.

Chaque département possède d'ailleurs des livres en dépôt. En outre, des bibliothèques de département ont commencé à se constituer dans la perspective du déménagement de la bibliothèque centrale rue de Richelieu où, avec la bibliothèque de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts, elle rejoindrait la bibliothèque d'Art et d'archéologie pour former une vaste bibliothèque dans le cadre de l'Institut national d'histoire de l'art, d'après l'idée proposée par André Chastel en 1983. Ce déménagement dépend cependant de celui des départements des Imprimés et des Périodiques de la Bibliothèque nationale de France sur son nouveau site de Tolbiac, aujourd'hui reporté à la fin de 1998.

Si la bibliothèque centrale des Musées nationaux n'a certes pas vocation à conserver des livres particulièrement anciens, sa spécialisation l'amène à se procurer des ouvrages de prix, qu'ils soient des catalogues d'exposition ou plus simplement des livres d'art. Étant donné leur abondance, il est hors de question de vouloir mettre en réserve tous ces ouvrages, ni une fraction d'entre eux. Si on suit l'opposition qu'établissait Pierre Breillat⁵, la bibliothèque conserve davantage de "livres-outils" que de "livres-objets", du fait de son statut de bibliothèque de recherche. Or ce sont plutôt les livres-objets que l'on met en réserve. Toutefois, la bibliothèque possède actuellement une réserve d'environ 400 ouvrages qui sont effectivement "rares et précieux", sans compter les catalogues de vente et de musée.

Fabienne Guy, dans son mémoire intitulé *Les Réserves dans les bibliothèques françaises : un service comme un autre ?*⁶ avait constaté la "diversité des réserves et la situation contrastée dans laquelle elles se trouvent". Dans une bibliothèque de recherche,

³Il ne faut cependant pas la nommer "Bibliothèque du Louvre", ses conservateurs y tiennent beaucoup.

⁴LERI, Jean-Marc, "La Bibliothèque des Musées nationaux au Louvre", *Bulletin d'information de l'Association des bibliothécaires français*, n° 154, 1^{er} trimestre 1992, p. 40-41.

⁵BREILLAT, Pierre, Les Réserves précieuses dans les bibliothèques, *Bulletin de l'Unesco à l'intention des bibliothèques*, juillet-août 1965, vol. XIX, n° 4, p. 186-207.

⁶GUY, Fabienne, *Les Réserves dans les bibliothèques françaises : un service comme un autre ?*, ENSSIB, 1990.

la réserve tient une place toute spéciale que nous avons étudiée essentiellement à travers l'exemple de la bibliothèque centrale des Musées nationaux où nous avons effectué notre stage, ainsi qu'à travers celui d'autres bibliothèques de recherche spécialisées en histoire de l'art telles la bibliothèque d'Art et d'archéologie, la bibliothèque de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts ou la documentation du Musée national d'art moderne.

En suivant le plan qu'avait choisi Fabienne Guy pour son mémoire, nous commencerons par décrire la réserve que nous avons étudiée : son histoire, ses locaux, son personnel, sa consultation, mais aussi les critères qui ont guidé sa constitution, sa composition, et enfin les politiques d'acquisition, de mise en valeur et de restauration dont elle peut faire l'objet. Après les pratiques liées à la réserve, qui nous conduiront à nous demander ce qu'elle représente pour une bibliothèque de recherche, nous verrons quels enseignements nous pouvons tirer d'elle, tant sur les missions de la bibliothèque, que sur son histoire, sur le grand musée auquel elle est liée et surtout sur l'histoire du livre, et plus particulièrement le livre d'histoire de l'art, dont l'évolution reste mal connue.

PREMIÈRE PARTIE

**DESCRIPTION DE LA RÉSERVE
DE LA
BIBLIOTHÈQUE CENTRALE
DES MUSÉES NATIONAUX**

Chapitre 1

La réserve dans la bibliothèque : le fonctionnement

I. Une histoire difficile à saisir

Parmi le personnel actuel de la bibliothèque centrale des Musées nationaux, personne n'a pu témoigner avoir vu se constituer la réserve. Pourtant, d'après les renseignements fournis par les archives, celle-ci est relativement récente. Nous avons en effet pu consulter les archives de la bibliothèque car elles sont conservées sur place par le service des archives des Musées nationaux, se trouve également au troisième étage de l'aile sud de la cour carrée, et sous la houlette du même conservateur que celui de la bibliothèque. Une thèse a été consacrée à l'histoire de la bibliothèque, que nous n'avons malheureusement pas eu le droit de consulter¹.

Malgré ces incertitudes, nous avons glané quelques renseignements. L'organisation de la réserve daterait des années 1970. A cette date Mme Chamson, qui était chef du service depuis 1926, laissa le poste à Louis Carolus-Barré. Ce dernier organisa le service des périodiques, fit coter tous les livres portant sur la peinture et le dessin, les collections, les manuscrits, et surtout la réserve. Le règlement placardé sur la porte du local de la réserve est d'ailleurs signé de sa main.

Nous pouvons cependant nous demander si quelques livres n'avaient pas été mis "à l'abri" beaucoup plus tôt. Dans les registres d'acquisition consacrés aux dons et legs, l'un d'entre eux, le don Holfeld-Clément-Carpeaux, en 1967, atteste que l'on cota quelques livres directement en réserve. La réserve existait donc en tant qu'entité à cette date là. Mais il reste plus difficile de savoir depuis quand on avait décidé que certains livres ne pourraient pas rester en rayon. La décision ne date-t-elle que de la deuxième moitié du XX^e siècle, ou le principe est-il apparu très tôt, dans le courant du XIX^e siècle, comme dans certaines bibliothèques parisiennes ?

¹ Avec l'appui de notre directrice de stage, nous avons demandé à l'auteur de cette thèse l'autorisation de lire son étude, qui nous aurait été précieuse, mais cette permission ne nous a pas été accordée, ou n'est pas arrivée à temps.

Nous pensons que les origines mêmes de la réserve de la bibliothèque centrale des Musées nationaux ne sont pas lointaines, car ce ne fut jamais la vocation de l'établissement. En effet les premières réserves connues, datant des années qui suivirent la Révolution, furent motivées par l'importance des collections héritées des confiscations révolutionnaires, parmi lesquelles les bibliothécaires furent amenés à faire un tri, donc à créer des réserves. Les réserves furent également justifiées par l'engouement pour la bibliophilie, né au XVIII^e siècle, et l'ouverture des bibliothèques à un plus large public, qui justifiait la mise à l'écart des livres rares et précieux. Or aucun de ces trois arguments n'est valable pour une bibliothèque destinée aux conservateurs de musée. Seul le premier pourrait à la rigueur être retenu. Nous avons en effet relevé dans les archives que plusieurs dizaines d'ouvrages avaient été acquis sous le Consulat dans les grands dépôts littéraires parisiens. Cependant ces achats avaient à l'époque une vocation utilitaire et non "patrimoniale". Les listes d'ouvrages à prendre, dans le dépôt des Grands Augustins par exemple, le montrent bien : Denon n'était pas à la recherche d'une édition rare mais d'un livre qui grâce à ses illustrations, son texte, serait un instrument de travail. L'orientation vers le livre-objet n'était pas retenue. Le public restreint et trié de la bibliothèque ne pouvait pas non plus constituer un argument de mise en réserve. D'ailleurs, en 1871, les livres se trouvaient encore répartis dans les bureaux des conservateurs et dans deux salles². A cette date, la bibliothèque brûla presque entièrement, après quoi elle fut reconstituée et porta le nom de "bibliothèque du Louvre" jusqu'en 1926. Est-ce que la réinstallation consécutive à l'incendie fut l'occasion de créer une première réserve ? On a en effet souvent remarqué qu'une catastrophe de cette sorte était le facteur déclencheur d'une série de mesures que l'on regrette souvent de n'avoir pas prises auparavant.

La décennie 1960-1970, que Fabienne Guy donne aussi comme celle qui vit la deuxième vague de créations de réserve, correspond donc beaucoup plus au cas qui nous préoccupe. Ce moment concorde d'ailleurs avec l'activité de M^{me} Chamson et celle de M. Carolus-Barré. Il nous semble cependant probable que, comme à la Bibliothèque nationale en fin de compte, il y ait eu un délai entre le moment où certains types d'ouvrages furent mis de côté et celui où la réserve fut complètement organisée, même si l'on ne peut pas en donner d'estimation. Sur ce point, nous sommes obligée de nous en tenir à ces hypothèses.

²Les locaux actuels de la bibliothèque datent des années de l'après-guerre et sont l'œuvre de M^{me} Chamson.

II. Des lieux divers

La salle de lecture de la bibliothèque centrale des Musées nationaux possède une importante hauteur sous plafond qui a permis d'aménager trois niveaux. Au rez-de-chaussée se trouve la salle destinée aux lecteurs, éclairée par la verrière située deux étages au dessus. Aux deux niveaux supérieurs, elle est entourée par deux galeries à rampe dorée bordées de rayonnages qui donnent accès aux magasins séparés par un plancher à claire-voie, qui correspondent au troisième étage du bâtiment. Deux escaliers en colimaçon mènent aux étages.

Deux réduits ont été aménagés sur chacune des galeries. Celui du premier étage contient des catalogues anciens de vente et de musée, il s'agit donc d'une première réserve. Celui du second contient les autres ouvrages cotés "réserve" auxquels nous nous sommes plus particulièrement consacrée. Les portes de chaque cagibi sont blindées et leurs clés soigneusement camouflées. Dans l'annexe de Flore, les livres des séries F, G, H sont rangés dans des placards fermés à clé. Enfin d'autres ouvrages se trouvent dans les bureaux des conservateurs, sur les rayonnages, sans protection particulière si ce n'est que les bureaux sont peu accessibles au lecteur. On voit donc que cette réserve recouvre presque tous les cas qu'avait recensés Fabienne Guy : du local muni d'une porte blindée aux simples rayonnages dans un bureau. Elle offre donc également des conditions de sécurité variées au premier abord qui à l'usage se révèlent satisfaisantes.

En revanche, en ce qui concerne les conditions de conservation, la situation est beaucoup moins honorable, ce qui n'est malheureusement pas exceptionnel. Le réduit du second étage notamment est beaucoup trop étroit. On n'y a pas suffisamment de recul pour tirer les livres des rayons où ils sont par ailleurs fort serrés et parfois mal installés par manque de place ou du fait de leur format souvent encombrant. Le local mériterait également un grand nettoyage, et éventuellement une climatisation³, un hygromètre. Dans les bibliothèques équivalentes que nous avons visitées, les conditions de conservation dans les réserves ne sont jamais jugées suffisantes par les conservateurs. Annie Jacques, à la bibliothèque de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts attend avec impatience son futur déménagement rue de Richelieu avec l'espoir d'une meilleure installation de ses collections. Au centre de documentation du MNAM, Mona Tépenag a décidé de constituer une "grande réserve" qui ne soit pas installée dans les *compacts* comme le

³Seule une partie des magasins est climatisée, pour des raisons inexplicables. La température de la salle de lecture, sous la verrière, peut donc atteindre des sommets à la saison chaude.

restant des collections, car elles y sont soumises à des vibrations lors des déplacements des épis.

III. Pas de personnel spécifique

Il existe à la bibliothèque centrale des Musées nationaux un conservateur chargé spécialement de la réserve, mais il cumule cette attribution avec la responsabilité de l'annexe du pavillon de Flore ainsi que celle des manuscrits. C'est dire à quel point le temps consacré à la réserve est réduit. Nous l'avons d'autant plus constaté pendant notre stage que le déménagement de l'annexe de Flore a réclamé récemment beaucoup de travail et d'attention. Fabienne Guy soulignait qu'il y a toujours un responsable de la réserve lorsqu'elle existe, notre cas n'échappe donc pas à la règle. Cette personne responsable n'est sûrement pas celle qui travaille le plus dans la réserve.

Ainsi, si la réserve a son histoire, ses locaux, elle n'est pas cependant un service à part entière qui mobilise une partie du personnel. Elle est donc loin de former une "bibliothèque dans la bibliothèque".

IV. Le mode d'accès et la consultation

En avril 1984, la Direction du livre et de la lecture donnait dans une note des conseils pour la communication des documents rares et précieux destinée à l'ensemble des bibliothèques⁴. Sur place, le fait même de l'existence d'une réserve implique en outre un règlement particulier. Dans une bibliothèque spécialisée ce règlement se démarque un peu.

Un règlement muni d'exceptions

Le 21 avril 1987, une note du conservateur en chef du service de la bibliothèque centrale des Musées nationaux mit à jour une précédente d'octobre 1978. Elle portait sur le prêt des ouvrages :

[...] Conformément aux règlements en vigueur dans toutes les bibliothèques, même ouvertes à un public restreint, les manuels, les dictionnaires, les encyclopédies, les périodiques bibliographiques, les usuels et les livres de la Réserve doivent être

⁴Voir en pièces annexes, n° 1.

consultés sur place ; ils sont strictement exclus du prêt, sauf en de très rares exceptions⁵. [...]

En 1978 les ouvrages de la réserve n'étaient pas mentionnés dans la note, preuve que la réserve n'était ni importante, ni une véritable entité. Dans les deux règlements postérieurs à 1987, non datés, que nous avons eus en main, les usuels, les ouvrages de la réserve et les manuscrits sont toujours exclus du prêt. Cela paraît être la moindre des choses pour une réserve, mais dans une bibliothèque en libre accès, il était utile de le préciser, même si la réserve est sous clé. La photocopie est aussi interdite sauf exception. Nous constatons donc que la réserve est soumise à quelques restrictions réglementaires mais qu'il est toujours possible d'obtenir une dérogation au prêt ou à la photocopie. Ces exceptions sont symptomatiques d'une bibliothèque de recherche où l'on donne priorité à la recherche plus qu'à la conservation.

L'accès aux magasins et aux ouvrages de la réserve n'est pas restreint

L'accès aux magasins de la réserve est, nous l'avons vu, interdit au public, mais presque tous les membres du personnel connaissent la cachette de la clé et peuvent donc communiquer les ouvrages.

En ce qui concerne les restrictions à la communication, nous n'en avons relevées aucune. Dans une bibliothèque publique, l'accès de la réserve n'est pas limité à une catégorie de lecteurs, pour raison de publicité justement, comme à la bibliothèque Forney. De nombreuses bibliothèques restreignent cependant cet accès à des publics spécifiques, généralement les chercheurs. Puisque la bibliothèque centrale des Musées nationaux réduit déjà l'accès de sa bibliothèque à un public de professionnels et de chercheurs, il n'était pas utile de soumettre l'accès à la réserve à d'autres conditions. C'est là encore une des particularités de la réserve en bibliothèque de recherche. Elle ne s'entoure pas forcément de mesures très dissuasives, et les ouvrages sont communicables tous les jours et à toute heure où la bibliothèque est ouverte, sans rendez-vous préalable⁶.

Il n'y a pas non plus de mesures concernant la communication proprement dite. Le responsable de la salle de lecture reste tout de même vigilant et veille tout particulièrement

⁵Note. Le prêt à la bibliothèque centrale du Louvre et à la bibliothèque annexe de Flore. 21 avril 1987.

⁶Les manuscrits de la bibliothèque centrale des Musées nationaux en revanche ne se consultent que sur demande écrite et sur rendez-vous.

à ce que l'ouvrage sorti de la réserve y retourne bien⁷ et à ce qu'il soit correctement manipulé. Il est pourtant certain que toutes les mesures qui accompagnent la communication des ouvrages des réserves servent à en souligner la spécificité. Si dans le cas que nous étudions ces mesures sont peu importantes, n'est-ce pas aussi parce que la notion de réserve en bibliothèque de recherche n'est pas primordiale ?

La consultation non plus

Les ouvrages sont consultés sur place, quelle que soit leur date d'édition. Nous tenons à préciser ce détail car, dans certaines bibliothèques, les ouvrages relativement récents mis en réserve (la réserve "moderne") sont parfois empruntables⁸. Comme pour tous les autres ouvrages de la bibliothèque, on ne peut en consulter plus de sept à la fois, il n'y a donc pas ici non plus de condition particulière à la réserve. Le lecteur n'a pas non plus à s'installer sur une table particulière ou dans le bureau d'un conservateur, comme cela se fait à la Bibliothèque d'art et d'archéologie. S'il est possible que le manque de place dont souffre la bibliothèque ne permette pas de toute façon de prendre de telles dispositions, il nous semble que personne ne les regrette non plus.

"L'organisation physique" joue un rôle essentiel dans l'image que donne une réserve et celle que l'on en a. Dans la bibliothèque centrale des Musées nationaux, la réserve n'est sans doute pas le lieu sacralisé tel qu'il peut exister dans d'autres bibliothèques de grands établissements. Elle n'est pas entourée de conditions draconiennes de communication et de consultation. Il s'agit donc surtout de mettre à l'abri des regards et des convoitises des livres qui seraient autrement en libre accès. Nous constatons donc du point de vue de "l'organisation physique" de la réserve dans une bibliothèque de recherche quelques spécificités bien liées à ce statut. Mais qu'y trouve-t-on ?

⁷Nous avons eu à ce propos l'occasion de voir un lecteur sortir brusquement de la salle de lecture alors qu'on lui avait communiqué un document précieux, ce qui suscita une grande inquiétude alors que ledit lecteur partait seulement prendre un café...

⁸C'est la cas à la Documentation du Musée national d'Art moderne.

Chapitre 2

Dans la réserve

I. Les critères de mise en réserve restent divers

L'acte de mise en réserve est toujours pensé et pesé. Il s'agit de *protéger* des documents rares et précieux en soumettant la communication à certaines conditions. "Même dans une bibliothèque de recherche", comme le notait Michèle Chirle⁹, "*la fonction fondamentale de conservation et de préservation ne peut être ignorée*". C'est elle qui inspire traditionnellement la formation de la réserve dite "ancienne".

La réserve ancienne de la bibliothèque centrale des Musées nationaux

Le critère d'ancienneté est toujours pris en compte pour la constitution d'une réserve. Les ouvrages publiés avant 1811, date de la création de la Bibliographie de la France, sont sélectionnés pour ainsi dire automatiquement. Il est certain que cette date peut paraître arbitraire, mais elle est désormais respectée dans la majorité des bibliothèques. La réserve que nous avons étudiée obéit en apparence à ce critère de sélection, mais il n'a pas été systématique car nombre de livres antérieurs à 1811 se trouvent encore en rayon. On y rencontre par exemple le *Dictionnaire historique portatif des femmes célèbres*, en deux tomes, publié chez Cellot à Paris en 1769, ou les cinq volumes in folio de la *Bibliothèque historique de la France* par Jacques Lelong, dans sa nouvelle édition de 1778 chez Didot, reliée de surcroît aux armes des Menus Plaisirs du Roi. Cela peut-il être un oubli ou un acte délibéré ? Les conservateurs sont de toute façon conscients qu'il faudrait faire un récolement pour repérer les livres qui mériteraient une mise en réserve. La taille du cagibi n'étant pas extensible, une mise en réserve massive ne serait de toute façon pas possible dans les conditions actuelles. L'éventuel déménagement sur le site de la Bibliothèque nationale rue de Richelieu pourra ouvrir des perspectives sur ce point aussi, le manque de place se faisant cruellement sentir dans les magasins de la bibliothèque centrale. D'autre part, il est certain que la bibliothèque ne privilégie pas

⁹CHIRLE, Michèle, *La Mise en réserve dans une bibliothèque d'art moderne et contemporain*, ENSSIB, 1994, 58 p.

l'ancienneté, sans la négliger pour autant. Le critère de date n'est donc pas essentiel dans une bibliothèque de recherche, il est souvent combiné avec d'autres motifs.

Autres critères importants de mise en réserve : la rareté et la préciosité. Ils sont beaucoup plus pris en compte dans le cas étudié. La bibliothèque centrale des Musées nationaux a en effet bénéficié de dons parmi lesquels se trouvaient des livres dédicacés, reliés, munis d'un ex-libris et donc devenus des exemplaires uniques. Ainsi trouve-t-on dans la réserve l'ouvrage *Eugène Delacroix, sa vie et ses œuvres*, édité en 1865, dans lequel se trouve une lettre autographe du peintre, ainsi qu'une dédicace à M. Fallier.

On a aussi choisi de préserver la rareté d'ensembles d'ouvrages comme les livrets de salon, les catalogues anciens de musées et les catalogues de vente qui sont rangés dans la réserve du premier étage. Ces derniers font d'ailleurs l'objet d'un recensement dans une base de données *Provenance Index* dont l'initiative revient au Getty Center à Los Angeles et est en cours en collaboration avec des bibliothèques spécialisées de plusieurs pays. Mais il est indéniable qu'outre la rareté de cet ensemble de livres, leur précieux contenu a également guidé la mise en réserve.

Comme dans une réserve de bibliothèque non spécialisée, on finit donc par constituer une sorte de musée du livre. On voit que, sur ce point, la notion de réserve de bibliothèque de recherche est commune aux autres bibliothèques. Mais il est indéniable qu'on accorde beaucoup plus d'importance aux particularités d'exemplaires qu'à l'ancienneté de l'ouvrage. Ainsi la documentation du Musée national d'art moderne, malgré la jeunesse de ses collections, tient compte également du critère de rareté, que ce soit une rareté d'édition, une rareté due à un manque de soin, à des destructions. Mais on y tient compte aussi à part égale de l'intérêt de l'ouvrage, de son contenu¹⁰. Ces critères mènent les ouvrages dans une réserve "moderne".

La réserve moderne

Fabienne Guy écrivait à ce sujet :

Si les critères qui prévalent ici sont à peu près les mêmes que pour les documents antérieurs à 1810, il semblerait que l'ordre des priorités ne soit plus tout à fait identique. En effet, en matière de documents postérieurs à 1810, l'accent est mis beaucoup plus cette fois sur le critère d'intérêt local¹¹.

¹⁰A la Documentation du MNAM est ainsi arrivée un fragment de la bibliothèque d'André Malraux, mais la responsable de la réserve, à laquelle ces livres sont échus, regrette leur venue car leur contenu n'est pas adapté à leur bibliothèque.

¹¹GUY, Fabienne, *Les Réserves dans les bibliothèques françaises : un service comme un autre ?*, ENSSIB, 1990, p. 48.

Face à l'inflation éditoriale actuelle, il est logique qu'une bibliothèque spécialisée établisse des priorités à la fois pour ses acquisitions et pour la politique de mise en réserve. On pourra donc regretter de ne pas trouver en réserve certains livres comme on peut le faire dans le cas d'ouvrages du XVIII^e siècle, et s'étonner parallèlement d'en découvrir d'autres qu'on n'aurait pas pensé y trouver. Cette façon de procéder par priorités, que Fabienne Guy tout comme Michèle Chirle attribuent à une réserve moderne, vaut aussi pour la réserve ancienne d'une bibliothèque de recherche.

Le critère de rareté se retrouve ici comme à la documentation du MNAM. On met ainsi en réserve "moderne" des exemplaires numérotés, les livres uniques. Au Louvre, on trouve par exemple un exemplaire sur vélin de couleur, dédié à Suzanne Valadon¹² de *Maurice Utrillo, V* de Gustave Coquiot, publié en 1925, ainsi qu'un exemplaire du même ouvrage sur vergé numéroté 18, également dédié à Suzanne Valadon. Antoine Coron souligne bien aussi que la réserve doit concerner les livres de son temps, c'est ainsi qu'on peut y trouver des ouvrages récents.

Le critère de vulnérabilité est davantage l'apanage d'une réserve moderne. Des livres très récents peuvent faire l'objet de la convoitise des lecteurs au point de devenir rares, voire introuvables. Face à une telle situation, la solidarité entre les bibliothèques joue à plein. Les bibliothécaires se donnent le mot, dans l'intérêt des lecteurs, pour que l'un de leurs établissements conserve encore le livre disparu. A la bibliothèque centrale des Musées nationaux, on a ainsi mis sous clé *Le temps des musées* de Germain Bazin ou les mémoires du peintre Hennequin, ouvrages publiés tous deux au cours des années 60.

On peut aussi considérer les ouvrages fragiles comme dignes d'être mis en réserve, mais cet exemple ne semble pas exister à la bibliothèque centrale des Musées nationaux. En effet, la bibliothèque est dotée d'un atelier de reliure qui peut améliorer l'état des livres usés par la consultation et la photocopie, dont les lecteurs d'une telle bibliothèque sont d'ailleurs friands. Mais le critère de fragilité peut rejoindre celui de format du livre. En histoire de l'art, les grands folios sont fréquents, pour les besoins de l'illustration. A la bibliothèque de l'École des Beaux-Arts, tous les grands formats ont été rangés à part. Au Louvre, certains folios ont été ôtés des rayons mais pas tous. La monumentale *Description de l'Égypte* de Champollion est ainsi en libre accès, alors que la *Statistique monumentale de Paris* d'Albert Lenoir est dans la réserve. Il apparaît que le premier est encore une référence pour les égyptologues tandis que le second a depuis longtemps été

¹²Suzanne Valadon (1867-1938) était la mère de Maurice Utrillo.

réactualisé, tout en restant d'un grand intérêt. Cet exemple amène l'examen d'un dernier critère.

Le critère d'obsolescence enfin ne nous a pas paru très logique au premier abord pour une bibliothèque de recherche, et donc à exclure, mais nous avons dû revoir cette première impression. De fait, dans une bibliothèque de recherche, le contenu du livre prime. Cela implique que l'on puisse mettre en réserve à la fois un ouvrage récent et utile devenu introuvable, mais aussi un ouvrage ancien, vénérable mais désuet. Ainsi se fait jour un critère d'obsolescence pour la mise en réserve mais qui, souvent lié à un livre illustré et ancien est occulté par une notion de préciosité. Comme on ne pouvait évidemment pas songer à désherber ce genre d'ouvrages, la réserve a trouvé là une justification, presque inconsciente d'ailleurs. Cette pratique rejoint la théorie de Mona Tépenag qui, à la documentation du Musée d'art moderne, se refuse à mettre hors de portée des lecteurs des livres-outils ayant une portée documentaire essentielle sous un prétexte quelconque, estimant que ce n'est vraiment pas là le rôle de son établissement. La bibliothèque centrale des Musées nationaux est à nos yeux également dans cette situation.

A l'énumération des critères de mise en réserve, on voit que l'on peut tous les retenir, sans jamais pouvoir les associer à une méthode systématique.

II. Une réserve faite de livres

La réserve de la bibliothèque centrale des Musées nationaux n'est pas particulièrement éclectique. Comme c'est souvent le cas dans les bibliothèques, les manuscrits sont conservés dans un lieu distinct. En fait de périodiques, on n'y découvre "que" 13 volumes du *Journal des scavans* datés de 1757 et 1758, la *Liste des membres et correspondans de l'Institut* de 1810. Dans un autre genre, un conservateur du département des sculptures a également donné un étrange recueil de médailles en argent : *The Conservateur's collection of treasures of the Louvre in solid sterling silver*. Mais il s'agit d'un cas isolé. Enfin, les archives forment un service à part entière, on ne trouve donc pas dans la réserve d'objets autres que des livres.

La répartition des livres imprimés

On ne trouve pas d'incunables dans la réserve que nous avons étudiée. Cela ne surprend pas au premier chef, mais les dons ayant amené toute sorte de livres à la bibliothèque, un tel apport n'aurait pas été impossible. Sur les 400 livres dénombrés au

deuxième étage, 22 datent du XVI^e siècle, soit 5 %. On en compte 79 du XVII^e siècle (10 %), 87 du XVIII^e (20 %), 60 du XIX^e (15 %) et 28 du XX^e siècle (7 %). Les autres, presque la moitié, sont des ouvrages non datés, notamment des recueils d'estampes.

Un enfer à la bibliothèque centrale des Musées nationaux ?

Un seul ouvrage pourrait laisser dire que la réserve de la bibliothèque centrale des Musées nationaux est un enfer. Il se trouve d'ailleurs dans le local du premier étage au milieu des catalogues de vente et de musée, posé innocemment seul sur un rayonnage. Il s'agit de toute façon d'un catalogue de musée, mis en réserve parce qu'il date de 1836. Il s'intitule *Cabinet royal de Naples, peintures, bronzes et statues érotiques du Cabinet secret, avec leur explication par M. C. F.* : les gravures qui l'ornent peuvent effectivement être considérées comme licencieuses.

III. Les rapports de la réserve avec les autres fonds

Les grandes réserves de bibliothèque organisées en service autonome sont souvent indépendantes pour leur extension, même si elles recueillent les ouvrages venant du fonds général de la bibliothèque à laquelle elles sont liées. Ce lien mérite d'être souligné. En effet une réserve, même organisée en service à part entière, est indissociable d'un autre fonds, que l'on peut appeler général. Ainsi, lorsqu'il fut décidé que les départements des Imprimés et des Périodiques de la Bibliothèque nationale de France déménageraient sur le site de Tolbiac, les conservateurs craignirent que la réserve ne soit pas invitée à les accompagner. Elle ne pouvait donc pas envisager de "vivre seule". Elle demanda alors instamment à être transférée en même temps que le département des Imprimés, dont elle avait toujours dépendu. Car si elle s'accroît par dons, par acquisitions, la Réserve le fait aussi grâce à des passages du fonds des Imprimés vers la Réserve, qui ne sont pas toujours bien vécus d'ailleurs¹³. On voit donc par cet exemple qu'une réserve n'est jamais vraiment autonome, elle deviendrait alors une bibliothèque à elle seule.

Cette dépendance est encore plus sensible dans le cas d'une petite réserve car elle a d'autant plus de liens avec le reste du fonds de la bibliothèque. Elle ne doit pas être non plus un fonds mort. Si on s'en tenait à un critère de date, il est certain qu'une fois repérés les ouvrages concernés, on pourrait considérer la réserve comme étant définitivement

¹³Ces renseignements nous ont été fournis par Antoine Coron lors d'une conférence qu'il donna à l'ENSSIB le 12 avril 1996.

constituée. Mais il n'en est rien, on peut toujours découvrir un ex-libris, apprendre qu'un livre est devenu introuvable et doit être protégé. On l'ôte alors du fonds général et l'intègre à la réserve. En général, un récolement ou une rétroconversion sont une bonne occasion pour faire ce genre de repérage et opérer quelques transferts. A la Bibliothèque nationale de France, le chantier de rétroconversion Sycomore a permis, selon une politique fixée à l'avance, de programmer l'agrandissement de la réserve. 58 000 cotes devraient passer en réserve lors de l'installation à Tolbiac, et ainsi doubler la collection. Mais il s'agit d'un énorme chantier qui ne peut être comparé à la réserve d'une bibliothèque de recherche. En revanche, si le déménagement rue de Richelieu a lieu au cours des prochaines années pour former l'Institut d'art, on peut penser qu'un récolement aura lieu à cette occasion et qu'une réserve plus importante pourra être rassemblée pour les fonds de la bibliothèque centrale des Musées nationaux. Venant confirmer notre propos, le transfert de la bibliothèque annexe du pavillon de Flore dans ses nouveaux locaux au cours de l'été dernier a permis de remarquer les livres qui méritaient de passer en réserve. Ces derniers ne sont d'ailleurs pas compris dans le décompte que nous avons pu faire pendant notre stage.

Enfin certains ouvrages de la réserve ont été attribués à la bibliothèque du Musée d'Orsay en raison de leur contenu et de leur date. Des œuvres dédicacées par Proust, d'Apollinaire y ont ainsi trouvé refuge. De l'autre côté de la Seine, ces ouvrages sont rangés dans des placards verrouillés dont la clé se trouve cependant en permanence sur l'un d'entre eux. Il s'agit donc encore d'une réserve toute particulière. Le transfert n'a pas été automatique car il reste au Louvre des livres qui concernent la période couverte par le Musée d'Orsay.

Nous avons vu les caractéristiques physiques et l'organisation interne de la réserve au sein de la bibliothèque des Musées nationaux. Les premières ne se démarquent pas de celles des autres réserves et ne sont donc pas propres à une bibliothèque de recherche. En revanche, les critères de mise en réserve, les livres qui la constituent et les rapports de la réserve avec les autres fonds sont davantage significatifs. Il en est de même pour les politiques qui s'appliquent à la réserve.

Chapitre 3

Les politiques pour la réserve

La réserve a des conditions de vie difficiles. Elle est souvent installée dans des locaux exigus et inadaptés à la conservation d'ouvrages fragiles et anciens, avec peu de personnel pour prendre soin d'elle. Pouvant cumuler ces handicaps, une bibliothèque de recherche est aussi gênée par le fait que la réserve est loin d'être prioritaire pour elle, ses missions étant tout autres. Ce point nous paraît déterminant pour définir la notion de réserve en bibliothèque de recherche. Il se révèle à travers les politiques qui s'appliquent à elle et n'ont rien de systématique.

I. Les acquisitions

Les seules réserves qui font l'objet d'une véritable politique d'acquisition sont celles organisées en services réels : elles ont leurs locaux, leur personnel, leur règlement, etc. Ensuite, nombre de réserves vivent des transferts et de quelques achats faits pour elles. Fabienne Guy comptait 47 % de bibliothèques ayant une politique d'acquisition pour leur réserve, achetant par conséquent des livres destinés à être mis directement en réserve ; 41 % font des achats très occasionnels pour la réserve.

La réserve d'une bibliothèque de recherche ne se range dans aucun de ces deux groupes. Elle n'est l'objet d'aucune politique d'acquisition. Il est très difficile de savoir si une part de budget lui est "réservée" et il est embarrassant d'obtenir des subventions quand il s'agit d'achats difficiles à justifier. Cela est tout à fait révélateur de son statut. On n'achète pas pour mettre en réserve. La bibliothèque centrale des Musées nationaux se trouve dans cette situation, mais la Bibliothèque d'Art et d'Archéologie mène une politique "patrimoniale". Là des livres sont achetés afin d'être mis directement en réserve, un conservateur se consacre à plein temps à cette politique. Il faut dire que les fonds de cette bibliothèque portent l'empreinte de son fondateur. Les livres précieux furent achetés par Jacques Doucet et ses collaborateurs entre 1909 et 1914, le noyau principal en est la collection Foule. Les achats furent effectués dans l'optique de constituer des collections comme les livres de fêtes, les catalogues de collections d'art publiques et privées. Mais la

partie la plus précieuse du fonds est la collection de livres d'architecture et de recueils d'ornements. Avec une telle assise, la Bibliothèque d'Art et d'Archéologie, même devenue bibliothèque universitaire, se doit de poursuivre une politique proprement destinée à sa réserve. Cette bibliothèque est d'ailleurs répertoriée dans le volume consacré à l'Île de France du *Patrimoine des bibliothèques de France*, de même que la bibliothèque de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts, alors que la bibliothèque centrale des Musées nationaux n'y figure pas.

II. La mise en valeur catalographique

La mise en valeur des fonds de la réserve ne peut être négligée, même si elle dépend de budgets trop étroits et du temps de travail qu'il est possible de lui consacrer.

Les catalogues sont indispensables pour accéder à la réserve, puisqu'ils en sont les seuls moyens d'accès pour le public, et même pour les bibliothécaires. Dans le cas que nous avons étudié, puisque les livres passés en réserve faisaient auparavant partie du fonds général, ils étaient déjà catalogués. Le catalogue qui correspond à la réserve est fondu dans le fichier général. Un fichier propre (à la réserve) serait de toute façon de peu d'utilité. En effet, les chercheurs viennent à la bibliothèque pour consulter tel ou tel ouvrage et, à la limite, qu'il soit en réserve ou pas n'influe pas sur leur consultation. Consulter un fichier particulier ne serait donc pas logique dans une bibliothèque de recherche. Les fiches en question n'ont généralement pas d'aspect particulier, exception faite de quelques unes, sans doute établies par la même personne, qui sont dotées d'une pastille rouge.

Le fichier était quasiment le seul outil qui permette de repérer ces ouvrages. Il existait aussi deux listes des ouvrages de la réserve, l'une était une liste de cotes dactylographiée, assez ancienne et très incomplète, l'autre un tableau recensant les cotes, les titres, les auteurs, les éditeurs et les dates de publication, manuscrite et photocopiée. Ce dernier document, quoique plus récent, laissait pourtant à désirer car il n'avait pas été rédigé par une personne suffisamment compétente face à certains ouvrages, anciens notamment.

Il nous est donc apparu nécessaire de dresser nous-même un inventaire de la réserve de la bibliothèque centrale des Musées nationaux, joint à une sorte de récolement puisque nous avons eu chaque ouvrage en main. Cet inventaire nous semble être une base indispensable pour les conservateurs. Nous l'avons d'ailleurs rédigé sur traitement de

texte afin qu'il puisse être éventuellement complété et réimprimé. Ce travail nous a réellement passionnée. Chaque ouvrage avait en effet un attrait, une particularité à noter. Nous avons classé cet inventaire par cotes. Puis, grâce aux fonctions du traitement de texte, nous en avons donné une seconde version organisée chronologiquement, par siècle, les éditions non datées n'y figurent donc pas. Le fonds étant en effet mal connu, cette organisation nous a paru utile pour en avoir et en donner une meilleure connaissance. La description que nous donnons de chaque ouvrage n'est pas toujours conforme à une description bibliographique ~~conforme~~ aux normes en vigueur. Ce travail aurait été trop long pour les trois mois que nous passions à la bibliothèque. Nous avons préféré, ainsi que notre directrice de stage, offrir à notre départ un outil terminé et utile¹⁴.

Ce récolement a en outre permis de dénicher sur les rayons de la réserve un ouvrage qui n'avait absolument rien à voir avec elle. Nous avons en effet trouvé un livre de la réserve de la Bibliothèque Sainte-Geneviève qu'un conservateur du Louvre avait oublié sur une table de la salle de lecture quelques années auparavant et qu'il n'avait jamais retrouvé, et pour cause. Conforté par l'étiquette "réserve" qui se trouvait sur le dos du livre, un magasinier l'avait rangé là où il pensait qu'était sa place, dans la réserve, qui n'était pas la sienne... Personne n'avait eu l'idée d'aller le chercher, preuve que la réserve est un véritable abri. Ce furent les estampilles *BSG* qui nous donnèrent un doute car il s'agissait d'un ouvrage sur l'art byzantin dont la présence n'avait rien de surprenant.

A partir de cette liste, nous avons effectué au fichier auteurs des vérifications systématiques afin de savoir si le signalement en réserve existait bien pour chaque ouvrage ou si l'ouvrage apparaissait bien au catalogue. Nous avons pu nous rendre compte que si peu d'ouvrages manquaient au fichier, beaucoup d'entre eux n'étaient en revanche pas mentionnés comme versés dans la réserve. Nous avons donc donné ce détail dans notre inventaire afin que la bibliothèque puisse pallier ce défaut. Les fiches que nous avons rencontrées mentionnaient parfois dans la description le détail qui explique la situation du livre, mais il ne s'agit jamais des fiches très détaillées qui seraient adaptées aux livres anciens. En outre, l'entrée au fichier n'était pas toujours celle attendue, et il n'y avait pas d'entrée secondaire au nom de l'artiste le cas échéant. Les recueils d'estampes sont donc particulièrement difficiles à retrouver. Nous n'avons pas eu le loisir de procéder aux mêmes vérifications systématiques dans les fichiers matière, qui permettent de repérer un ouvrage dépourvu de titre, anonyme, etc.

¹⁴Voir un extrait de l'inventaire par cotes, pièces annexes, n°7

Des difficultés identiques naissent lorsqu'il s'agit de cataloguer les livres de la réserve sur informatique. La bibliothèque centrale des Musées nationaux a entamé son informatisation en 1992. Les ouvrages entrés depuis le 1^{er} janvier 1993 sont catalogués directement sur le logiciel Geac Advance. Pour l'ensemble des ouvrages antérieurement acquis, une rétroconversion confiée à une société de service est en cours. Puisque l'ordre des fiches - alphabétique auteur - est suivi, quelques ouvrages de la réserve ont été catalogués grâce à la rétroconversion. Les indications figurant sur les fiches sont les seules suivies, la qualité de la notice informatique dépend donc de celle de la fiche papier. Sur la proposition de notre directrice de stage, nous avons également catalogué des ouvrages en format Unimarc en essayant d'observer la norme de catalogage des monographies anciennes Z 44-074 (catalogage sur papier), le manuel de catalogage Unimarc, ainsi que le manuel de catalogage automatisé des livres anciens en format Interarc¹⁵. Le logiciel n'est cependant pas adapté à ce type d'ouvrages. Par exemple, le champ 310 destiné à la reliure n'est pas paramétré pour le catalogage courant et nous a beaucoup manqué, certains autres champs du bloc des notes n'étaient pas utilisables non plus. Enfin cette activité nous pose les mêmes difficultés que si nous avions catalogué sur papier : que faire de certains livres ? Cette mise en valeur catalographique sera essentielle une fois terminée. Nous n'avons pu malheureusement que l'entamer¹⁶.

Dans la réserve, la cotation de l'ensemble de la bibliothèque a été conservée. On y a seulement ajouté le préfixe *RES*. Ce préfixe a été adjoint souvent à l'aide d'une autre encre ou par une autre main que la première, ce qui témoigne des passages tardifs en réserve. Il n'apparaît cependant pas toujours sur l'étiquette collée au dos du livre, en revanche cette étiquette est le plus souvent bordée de rouge. Les livres de la centrale sont en effet classés thématiquement, et à l'intérieur de ces grands domaines par ordre séquentiel d'arrivée. La mise en réserve n'a donc produit que des ruptures dans cet ordre sur les rayons. On trouve parfois un fantôme à la place du livre, mais cela reste exceptionnel. Lorsque la mention de mise en réserve ne se trouve pas au fichier, l'absence de fantôme peut être regrettée, et ce d'autant plus dans une bibliothèque en libre accès. le

¹⁵*Documentation : catalogage des monographies anciennes, rédaction de la description bibliographique*. Paris : AFNOR, 1986.

¹⁶Voir en pièces annexes, n°3 et suivantes, quelques exemples de notices.

III. La politique de restauration

Il n'y a pas plus de politique de restauration de la réserve dans une bibliothèque de recherche que de politique d'acquisition. Les livres sont restaurés au coup par coup, à la suite d'une découverte émouvante ou à l'occasion du prêt d'un ouvrage. Ainsi, le livre du Père Molinet, *Le Cabinet de la bibliothèque de Sainte Geneviève*, publié à Paris chez Dezallier en 1692 et illustré de nombreuses gravures de Ertinger, a été déniché en rayon taché et pourvu d'un seul plat. Il fut alors décidé de transférer l'ouvrage en réserve après l'avoir donné à restaurer. Il a été refait à l'identique d'après le plat qui restait, entièrement recousu, recouvert. Le papier a été mis à tremper, puis a été gommé et réencollé. Nous avons pu voir l'ouvrage à sa sortie de l'atelier de reliure, pimpant et prêt à entrer dans le réduit du second étage. Désormais, en outre, les ouvrages de la réserve que l'on sort ou restaure perdent l'étiquette rouge collée au bas de leur dos pour être remplacée par une petite bande de carton neutre sur laquelle on inscrit la cote. Rares sont encore les livres qui ont droit à ce traitement de faveur. On note dans ce cas les *Suppléments à l'Antiquité expliquée* de Montfaucon, dont les dos ont tous été restaurés.

Nous avons aussi trouvé un ouvrage encore en très mauvais état qui avait été envoyé à la désinfection à la Bibliothèque nationale. Il mériterait d'ailleurs une restauration complète, d'autant plus qu'il s'agit d'une édition assez rare. Les restaurations sont donc des initiatives isolées prises en dernier recours.

La bibliothèque centrale des Musées nationaux est dotée d'un atelier de reliure sur place dans lequel travaille un chef d'atelier et trois techniciens d'art. Cet atelier ne peut cependant pas faire face à tous les besoins de la bibliothèque. Dans ce cas comme dans les autres, la réserve n'est pas non plus la priorité (de la bibliothèque). L'atelier intervient donc sur des demandes ponctuelles, mais comme il n'est pas spécialisé dans la restauration, les ouvriers préfèrent ne pas se risquer à des tâches qui ne sont pas de leur ressort.

DEUXIÈME PARTIE

QUE REFLÈTE LA RÉSERVE ?

Chapitre 1

Un ensemble d'ouvrages destinés aux conservateurs de musée

I. Les types d'ouvrages de la réserve

Le classement des livres de la bibliothèque suit des lettres symbolisant des thèmes. Cette cotation a été conservée dans la réserve et révèle la grande disparité des ouvrages ici réunis. S'il existe une bibliothèque annexe de Flore consacrée aux séries G, *Sculpture*, H, *Peinture*, HD, *Dessin*, et I, *Chalcographie, gravure, photographie*, dotée elle-même d'une réserve constituée à partir des livres qui forment l'annexe, les ouvrages issus de ces séries qui avaient été mis en réserve avant le transfert sont restés à la centrale. La réserve compte d'ailleurs des ouvrages des séries G et H en grand nombre.

Les ouvrages sont donc regroupés par grands thèmes relatifs à l'histoire de l'art. La lettre B, qui correspond aux Antiquités égyptiennes, n'apparaît que très peu en réserve. On y trouve à la fois deux exemplaires de la *Grammaire égyptienne ou principes généraux de l'écriture sacrée égyptienne* par Champollion le jeune publiée en 1836 chez Didot, le *Précis du système hiéroglyphique des anciens Égyptiens* publié par son oncle en 1824, et des récits de voyage ou des descriptions de monuments. En ce qui concerne l'archéologie générale, la série A, on ne rencontre que l'ouvrage en sept volumes de Caylus *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques et romaines* édité chez Desaint et Saillant entre 1752 et 1767. Les séries BC (Antiquités orientales), BD (Antiquités celtiques, gauloises, franques...), CA (Antiquités islamiques) ne sont pas du tout représentées.

Seuls quelques rares titres évoquent les séries C (Antiquités chrétiennes, byzantines, coptes), D (Esthétique, histoire du goût, muséographie, muséologie), J (Sciences auxiliaires de l'histoire de l'art), M (Objets d'art). En revanche, les séries N (topographie, histoire des monuments) et U (Divers : littérature, géographie, sciences) sont massivement présentes. Ces domaines étant annexes à celui privilégié par la bibliothèque, nous pouvons trouver à travers ce phénomène confirmation du critère de faible usage pour la mise en réserve. Les cotes supprimées comme la série Z existent toujours dans la réserve. Mais cette description ne laisse qu'une impression très floue de la diversité des ouvrages qui se trouvent dans cette réserve. Nous allons donc les

présenter selon plusieurs grandes catégories. Tous ces volumes étaient destinés à servir au conservateurs de musée pour leurs recherches quotidiennes.

Les recueils d'estampes : un usage important et varié

18 % des ouvrages sont des recueils de gravures, la majorité d'entre eux sont des folios. Ces ouvrages furent des moyens précieux de diffusion des œuvres d'art et donc des précurseurs des livres d'art illustrés. L'intérêt de tels ouvrages pour une bibliothèque destinée à des conservateurs de musée tient à plusieurs caractéristiques.

Ils pouvaient permettre de connaître l'œuvre des peintres comme Rubens, Poussin Lebrun ou Raphaël à une époque dépourvue d'autres moyens de reproduction. La réserve de la bibliothèque centrale des Musées nationaux possède ainsi un ensemble de gravures de Gérard Audran (1640-1703) et Gérard Ederlinck (1640-1707) d'après les tableaux des batailles d'Alexandre peintes par Charles Lebrun, mais aussi des estampes d'après des peintures antiques et italiennes diverses par Auguste Boucher-Desnoyers (1779-1857). Il existe aussi des estampes figurant des statues antiques. On diffusait donc des images d'œuvres isolées. Dans le même esprit, on peut admirer de multiples représentations de bâtiments et de monuments : de Versailles aux Invalides en passant par les églises de Paris, des châteaux ou des ornements et morceaux d'architecture tels les portails, fontaines, grottes. La réserve contient notamment plusieurs recueils d'estampes signées par Le Pautre ou Israël Silvestre.

Les portraits de personnages célèbres étaient aussi réunis dans des recueils comme *Les portraitctz au naturel avec les armoiries et blasons, noms et qualitez de Messieurs les plénipotentiaires assembléz à Munster et Osnaburg pour faire la paix générale*¹⁷. L'intérêt pour la personne représentée l'emporte alors parfois sur l'artiste même. On rencontre donc des représentations des papes, des empereurs et hommes illustres de l'Antiquité ou des ducs de Brabant par exemple.

On s'attachait également à diffuser les tableaux situés dans un lieu particulier comme la galerie du Palais Royal, celle du Luxembourg ou des cabinets d'amateur, comme celui de M. Boyer d'Aguilles. Ce type de volume est particulièrement intéressant pour l'historien de l'art d'aujourd'hui, pour reconstituer des accrochages pour le muséographe et l'historien du goût.

Certains de ces ouvrages avaient une finalité affichée : ils étaient des manuels d'enseignement comme *Les proportions du corps humain mesurées sur les plus belles*

¹⁷Le graveur de cette série de portraits est sans doute François Bignon, graveur du Roi au début du XVII^e siècle.

figures de l'Antiquité, par Gérard Audran, publié en 1683, ou le *Recueil d'ornemens à l'usage des jeunes artistes qui se destinent à la décoration des bâtiments dédié à M. Stanislas Xavier, frère du Roi...* par Cauvet (1731-1788).

On trouve d'autre part dans la réserve des planches reliées qui devaient accompagner le texte d'un véritable livre : des extraits de la Bible ou Don Quichotte. En effet, si certains de ces recueils ont été organisés et portent une page de titre avec un nom d'éditeur, d'autres sont visiblement le résultat d'une reliure rapide d'estampes dans le désordre, qui ont parfois été découpées et collées. Dans ce cas, le livre n'a pas de titre et est difficile à cataloguer. C'est particulièrement le cas pour un ouvrage rassemblant des plans de plusieurs villes italiennes. Nous avons de plus remarqué que ces ouvrages un peu spéciaux avaient dû être achetés au même endroit car ils portent une étiquette semblable, en italien, qui donne le nombre d'estampes et leur thème, mais nous n'avons pas trouvé d'archives permettant d'élucider leur provenance.

Les livres d'emblèmes, de beaux ouvrages précieux

C'est dans les recueils d'emblèmes et dans les manuels d'iconologie que les artistes puisent l'essentiel des signes qui régissent l'encodage des images. Grâce à ces mêmes livres, le chercheur peut donc redécouvrir la démarche de l'artiste.

Ces images sont apparues au début du XVI^e siècle. Le pouvoir de décoder les images a toujours été considéré comme important mais en leur temps, comme le souligne Michel Pastoureau¹⁸, peu de personnes pouvaient décrypter un frontispice composé d'après les codes de Ripa ou de ses imitateurs. Ces codes ayant été repris par les artistes au cours des siècles, les historiens et historiens de l'art estiment les ouvrages qui sont parvenus jusqu'à nous comme précieux. Pour cette raison, la bibliothèque centrale des Musées nationaux possède en rayon et en réserve plusieurs livres d'emblèmes et d'iconologie. Le modèle du genre est l'*Emblematum liber* d'Andrea Alciati, édité pour la première fois à Augsbourg en 1531 et qui fut maintes fois réédité. Un exemplaire de l'édition de Lyon chez Matthias (Macé) Bonhomme, en très mauvais état puisqu'il est dépourvu de page de titre, se trouve dans la collection que nous avons étudiée. Nous pouvons néanmoins donner quelques hypothèses pour aider à l'identification de cet exemplaire mystérieux. Le *Manuel du libraire* de Brunet indique que Matthias Bonhomme imprima une édition latine en 1548 ainsi qu'une autre française en 1549. La première est ornée de bois avec le monogramme P.V. et l'édition française porte les mêmes planches avec des bordures différentes. Or l'édition qui nous intéresse, d'une part est en latin, d'autre part porte le monogramme P.V. Il est donc très probable qu'il

¹⁸*Histoire de l'édition française*, Paris : Promodis, 1982, t. 1, p. 501-531.

s'agisse de celle de 1548. Ce serait donc une impression commandée par Guillaume Rouillé, important éditeur lyonnais fort exigeant sur la qualité des livres, et le dessinateur serait Pierre de Vase, d'où les initiales. Guillaume Rouillé, avec l'aide sans doute de l'érudit Barthélémy Aneau, donna d'ailleurs dans ces éditions un ordre des emblèmes qui sera respecté aux cours des siècles : le lecteur passe des sujets les plus nobles aux thèmes les plus triviaux. Les emblèmes durent leur succès au déclin de l'héraldique médiévale : désormais, on ne souhaitait plus caractériser un individu mais un concept, une entité immatérielle. Alors que la devise utilise des figures et des maximes, l'emblème a recours à de véritables scènes et des textes relativement longs sous forme d'épigrammes. Mais les devises n'ont pas disparu pour autant.

Un nouveau cap fut franchi à la fin du XVI^e siècle lorsqu'apparurent les manuels ou traités d'iconologie. Le plus célèbre et le plus copié fut celui de Cesare Ripa, dont la première édition non illustrée fut publiée à Rome en 1593. Une deuxième version illustrée parut en 1603. L'édition de la réserve de la bibliothèque centrale est une édition padouane de 1630.

Dans la même veine, un autre ouvrage mérite notre attention : il s'intitule *Les images ou tableaux de platte peinture*, et fut donné pour l'œuvre de Philostrate traduite par Blaise de Vigenère. Il s'agit d'un livre très particulier, fruit de l'engouement pour la mythologie à la cour des derniers Valois, pour laquelle ledit Blaise de Vigenère publia cet étrange manuel. Ce livre se prétendait une traduction des *Images* du sophiste grec Philostrate l'Ancien, achevé par son neveu Philostrate de Lemnos¹⁹. Publié d'abord en 1597 et 1602 sans figures, il parut en 1614 dans une somptueuse édition illustrée. Cependant l'édition de la réserve date de 1611 et n'est pas illustrée.

L'ouvrage d'Achille Bocchius, *Symbolicarum quaestiones de universo genere quas serio ludebat libri quinque*, est aussi une référence en matière d'emblèmes. Nous en avons eu deux éditions bolognaises en main, dont la première, qui date de 1555, et une autre de 1574²⁰. Enfin, un livre publié en 1759 condense les images données par les différentes iconologies publiées jusque là. Il est signé Gian Batista Boudart, professeur à Parme, et dédié à l'Infant d'Espagne. Depuis, de multiples compilations ont paru, le musée de Lille vient encore de rééditer *l'Iconologie* de Ripa. Dans ce cas les ouvrages

¹⁹Voir à propos de cet ouvrage : François LISSARRAGUE, "*Philostrate, les images et les mots*", Histoire de l'histoire de l'art de l'Antiquité au XVIII^e siècle, tome 1, Paris : Klincksieck, 1995, p. 81-93.

²⁰Vivant Denon possédait ces deux éditions dans sa bibliothèque privée. L'édition de 1555 étant signalée comme rare par Brunet, la coïncidence nous a amenée à supposer qu'il s'agissait des ouvrages de la collection de Denon. "Malheureusement", la description donnée dans le catalogue de vente ne correspond pas aux livres qui se trouvent à la bibliothèque centrale. Cela confirme en tout cas l'importance de cet ouvrage pour les historiens de l'art.

ont donc été mis en réserve pour le caractère précieux des exemplaires, mais leur contenu sera "indémodable".

Les traités et les vies d'artistes : l'histoire de l'histoire de l'art dans la réserve

L'Italie fut le berceau de l'histoire de l'art, de la même façon qu'elle fut considérée comme celui de l'art. Si Giorgio Vasari (1511-1574) marque un point de départ de la littérature artistique, il fut suivi par une foule d'auteurs italiens mais quelques uns, rares le précédèrent. Parmi ceux-là Lodovico Dolce, dit l'Arétin (mort en 1568) qui fit paraître le *Dialogue sur la peinture* pour la première fois à Venise en 1557. C'est le plus ancien ouvrage connu publié en Italie du Nord sur la période maniériste, un traditionnel traité de peinture à caractère littéraire. La bibliothèque centrale des Musées nationaux en conserve dans sa réserve une édition de 1735.

Dans le milieu toscan-romain, Benvenuto Cellini vient ajouter la littérature au reste de ses activités. Il s'agit d'un phénomène isolé et cette activité est très orientée vers la technique et la pratique. Son traité sur la sculpture, *Due trattati, uno intorno alle otto principali arti dell'oreficeria; l'altro in materia dell'arte della scultura, dove si verggono infiniti segreti nel lavorare le figure di marmo et nel gettarle di bronzo*, est cependant également théorique puisqu'on y lit la vieille théorie de la beauté comme sélection des plus belles parties de différents modèles. Cellini est le seul au XVI^e siècle à avoir donné de l'importance à l'orfèvrerie, art auquel il s'adonnait lui-même. Dans ce traité, il réactualise la liste des artistes florentins de cet art, jusqu'à lui-même, et donne de précieux renseignements sur l'art et la technique de Caradosso. Cet ouvrage fut publié pour la première fois à Florence en 1568, et c'est un exemplaire de cette édition originale qui se trouve dans la réserve de la bibliothèque centrale des Musées nationaux.

Après Vasari, il existe également en Italie au XVII^e siècle une littérature de guides, parfois très locaux. A Venise il s'agit de Marco Boschini (1613-1678), qui est dans ce domaine l'écrivain le plus important. Peintre modeste, il donne dans *La canta del navigar pitoresco dialogo*, publié en 1660, un témoignage très significatif. L'ouvrage est divisé selon les huit directions de la rose des vents et mène le lecteur sur la "mer de la peinture vénitienne", d'où son titre. Il se présente sous forme de quatrains rimés et de dialogue entre un sénateur amateur d'art et un peintre, qui est Boschini lui-même. L'école vénitienne, négligée par Vasari, est exaltée dans ce poème. Mais le premier guide d'art de Venise est également de Boschini : les *Ricche Minere della pittura venesiana* publiées en

1664, que nous avons eu en main dans son édition de 1674²¹. Ce sont de brèves notices sur les richesses des multiples églises et édifices publics de Venise, en ne tenant compte que de la peinture, dont il démontre le caractère pittoresque proprement vénitien.

Ni la France, ni l'Angleterre n'ont une historiographie de l'art équivalente à celle de l'Italie. Julius Von Schlosser²² cite pour la France trois auteurs : Roger de Piles, Félibien des Avaux et Montfaucon, par ordre d'importance.

L'usage quotidien qui est fait dans les bibliothèques des grands dictionnaires biographiques comme le Bénézit et le Thieme et Becker est le signe d'un grand besoin dans ce domaine. Avant ces précieux et volumineux ouvrages, quelques livres pouvaient rendre service. La bibliothèque centrale des Musées nationaux possède ainsi trois éditions de *L'Abrégé de la vie des peintres* de Roger de Piles (1699, 1705 et 1715), l'un des premiers du genre. Mais arrêtons-nous un peu sur le cas de Roger de Piles. Ses publications consacrées à l'art s'échelonnèrent sur une quarantaine d'années. *L'Abrégé de la vie des peintres* fut rédigé pendant son séjour en prison en 1697-1699, après un voyage d'étude en Italie. Il s'agit d'une version écourtée de l'ouvrage de Vasari²³, destinée aux peintres et aux lecteurs qui n'ont pas beaucoup de temps ou qui veulent simplement se rafraîchir la mémoire après avoir vu un tableau. Il y a donc limité le nombre des artistes mais sans organisation évolutionniste de la peinture. Au lieu de donner un inventaire des œuvres des artistes à l'instar de Vasari dans les *Vies*, Roger de Piles donne un aperçu global de la vie et de l'œuvre des artistes et s'étend plus longuement sur leurs principales réalisations. Un autre ouvrage de Roger de Piles, la *Dissertation...* fut un des étendards de la querelle entre poussinistes et rubenistes. La bibliothèque possède aussi à ce propos trois exemplaires de *L'Ombre du Grand Colbert, le Louvre et la ville de Paris, dialogue.* par La Font de Saint-Yenne. En tout cas, toutes les œuvres de Roger de Piles sont importantes pour l'histoire de l'art²⁴.

Un peu antérieur à de Piles, Félibien des Avaux, garde des antiques du Roi et académicien français, a produit de nombreux et riches écrits sur les artistes français,

²¹ Germain Bazin donne dans *Histoire de l'histoire de l'art de Vasari à nos jours* la date de 1684, pour la première édition de cet ouvrage, Julius von Schlosser 1664. Comme l'édition que nous avons vue date de 1674, nous pensons que ce dernier a raison.

²² Julius VON SCHLOSSER, *La littérature artistique*, Paris : Flammarion, 741 p.

²³ Il n'y a pas d'édition ancienne des *Vies* de Vasari en réserve mais une récente en rayon. Cette œuvre eut un impact considérable. Voir Julius VON SCHLOSSER, *La Littérature artistique*, Paris : Flammarion, p. 307-359.

²⁴ Svetlana ALPERS "Roger de Piles et l'histoire de l'art" dans *Histoire de l'histoire de l'art*, Paris : Klincksieck, 1995, p. 285-301.

notamment *Entretiens sur les vies et sur les ouvrages des plus excellens peintres anciens et modernes* et *Mémoires pour servir à l'histoire des maisons royales*, qui marque un fort intérêt pour les antiquités nationales, amplement développé une quarantaine d'années plus tard par Montfaucon. L'académie royale de peinture créée en 1648 marque beaucoup ces ouvrages. Ces auteurs sont bien présents dans la réserve de la bibliothèque centrale. Les *Entretiens* de Félibien existent dans leur édition de 1666 et celle de 1705. Mais ces livres sont très tributaires, surtout pour tout ce qui ne concerne pas la France, de sources antérieures, tel Vasari. La *Vie des premiers peintres du Roi* de Lépicié, que nous avons vue dans son édition originale de 1752, est cependant très instructive, surtout pour la peinture contemporaine de l'édition.

Les ouvrages sur un ensemble d'artistes sont majoritaires, on peut encore citer de Descamps, *La vie des peintres flamands, allemands et hollandais avec des portraits...*, très inspiré par le modèle biographique de Vasari, qui porte sur les Pays Bas au XVIII^e siècle et est un continuateur de Van Mander et Houbraken dont les ouvrages concernent respectivement les peintres hollandais des XVI^e et XVII^e siècles. Descamps ne jouit cependant pas d'une excellente réputation. Nous n'avons rencontré qu'une seule biographie individuelle d'artiste, celle de Mignard par l'abbé de Monville. En effet, alors que les biographies individuelles sont très répandues en Italie, elles sont quasi absentes dans le reste de l'Europe. En revanche, les ouvrages plus récents sont tous centrés sur un seul artiste, que ce soit Carpeaux, Delacroix, Goya ou le dessinateur Noël Le Mire (1724-1800). Ces livres, tout comme les recueils d'estampes étaient des instruments de travail, des outils d'identification, d'anciens usuels en somme.

Si les Anglais, les Français et les Allemands ont accusé un retard en histoire de l'art, ils sont tous des peuples de voyageurs et les publications qui en résultent sont assez précoces. Ainsi, Jonathan Richardson fit paraître en 1722 à Londres un *Traité de la peinture*, traduit en français en 1728. Il s'agit à la fois d'exposés théoriques et de descriptions pratiques. Mais les ouvrages anciens de la réserve, dans cette catégorie, sont plutôt français.

Monographies sur une œuvre : une part minime

De la même façon que l'on consacre un livre à un artiste, on peut le centrer sur une œuvre. Les ouvrages de ce type mis en réserve sont soit rares, soit de grands folios à protéger. Ainsi l'un d'entre eux, *Le tombeau de Napoléon et son gardien Santini, suivi de la description de l'hôtel et de l'église des Invalides* par Noël Santini, porte une dédicace de Santini au général Magnan²⁵ et une reliure signée et aux armes du Second Empire.

²⁵Bernard-Pierre Magnan 1791-1865.

Dans un autre registre, la réserve conserve deux énormes livres sur la colonne Trajane, l'un est une édition romaine du XVIII^e siècle, l'autre une édition parisienne datée de 1872. Ce type d'ouvrage est cependant assez peu représenté dans la réserve alors que des traités sur un art ou sur une école sont nombreux.

Aux confins de l'histoire de l'art :

Des livres d'histoire

L'utilité de tels ouvrages n'est pas à prouver dans une bibliothèque d'histoire de l'art. Ceux qui sont en réserve le doivent qui à son ancienneté, qui à son manque d'usage ou à son aspect dépassé. On découvre parmi ces volumes d'une part des livres d'histoire "pure" comme des annales, chroniques, discours ou mémoires de personnages célèbres tel Charles Perrault, Commines, ou moins connus comme le comte de Viel Castel, qui fut conservateur du Louvre de 1853 à 1862. Ensuite viennent les ouvrages consacrés par un historien à une période - l'histoire antique, la révolution en Angleterre -, un personnage - Louis II de Bavière.

Nous distinguons deux cas particuliers : d'une part les pièces historiques sur un sacre royal, les fêtes de Versailles, le service funèbre d'un pape, d'autre part les ouvrages consacrés aux monuments d'une ville, surtout Paris, qui sont au confluent de l'histoire et du guide touristique. On a ainsi dans la réserve *Les Antiquitez, croniques et singularitez de Paris* de Gilles Corrozet dans une édition de 1586 et la *Description des curiosités des églises de Paris* par Lefèvre, publiée en 1759.

Une collection d'almanachs royaux et impériaux située dans deux bureaux de la conservation est aussi particulièrement appréciable. Peu de lacunes en effet viennent la troubler : la collection se déroule de 1699 à 1899 à laquelle manquent les années 1703, 1704, 1706, 1710 et 1712, 1822, 1837. Certains figurent en plusieurs exemplaires, provenant, leur reliure l'atteste, de collections différentes. En rayon, une collection de *Bottin administratif* prend la suite des almanachs, jusqu'à cette année, sans être complète. En revanche les almanachs de cour ou du Gotha mis en réserve sont isolés et présents en très peu d'exemplaires.

Les catalogues et inventaires

Les ouvrages recensant les œuvres réunies en un même lieu à une date donnée sont très précieux pour les conservateurs de musée, qui ont souvent pour tâche de localiser une œuvre d'art et de reconstituer son cheminement. C'est pour cette raison que la bibliothèque centrale conserve aujourd'hui une impressionnante collection de catalogues de musée, de vente et d'exposition. Les catalogues de vente antérieurs à 1822 sont en

réserve ainsi que les catalogues de musée. Pour ces derniers, ce n'est pas le critère de date qui entre en compte mais l'établissement concerné : n'ont été rangés dans le réduit du premier étage que les catalogues du Musée du Louvre, du Musée des Monuments français et celui de l'École française à Versailles. En revanche, peu de catalogues d'exposition sont en réserve, d'une part parce que les expositions sont une pratique assez récente, d'autre part parce que la collection est désormais tellement importante qu'on ne sélectionne que les ouvrages dédiés. Ainsi se trouve en réserve le minuscule catalogue d'une exposition de tableaux d'Irúnino et de Picasso aux galeries Vollard en 1901, dédié par Picasso, et le catalogue *Marc Chagall recent paintings 1966-1968 with an introduction by Louis Aragon*, dédié par Aragon. Les conservateurs de la documentation du Musée national d'art moderne en revanche rangent dans la réserve quelques catalogues d'exposition très récents, pour des raisons de conservation.

Très utiles sont également diverses sortes d'inventaires comme ceux des trésors d'abbayes (Saint-Denis) ou des collections royales, tel l'*Inventaire des diamants de la Couronne* par les commissaires Bion, Christin et Delattre en 1791. On y trouve aussi des catalogues des collections gravées par un même artiste : *Catalogue des estampes gravées par le citoyen Vivant Denon* par exemple, ou le catalogue des œuvres appartenant à un même personnage comme le *Catalogue des tableaux du cabinet de M. Crozat, baron de Thiers*. Enfin, quelques catalogues de musée sont séparés des autres (qui sont dans la réserve du premier étage).

Chapitre 2

L'image d'un grand musée

I. Le reflet de l'histoire du musée

La bibliothèque centrale des Musées nationaux est liée à l'histoire du musée du Louvre. Ce rapport se manifeste à travers les livres acquis consacrés au palais du Louvre et grâce aux ouvrages portant la marque d'une personnalité du musée.

La bibliothèque a consacré une série de son cadre de classement, la série V, au Louvre. Bien qu'elle soit naturellement réduite, elle est fondamentale pour une bibliothèque ayant une telle situation. On retrouve en réserve toute la diversité des ouvrages qui se rapportent au Louvre en général. Quelques ouvrages concernent les Tuileries et leur jardin comme la *Description des statues des Tuileries* par Aubin-Louis Millin datée de 1798. Mais la plupart des livres se rapportent au palais du Louvre.

Il s'agit tant de volumes sur l'ensemble des bâtiments que sur la formation du musée comme celui de Louis Hautecoeur. Puis on rencontre des ouvrages plus ponctuels : l'un des multiples projets de réunion du Louvre et des Tuileries, des descriptions des salles du musée, la galerie d'Apollon par exemple, à des époques variées. C'est là que l'on trouve ainsi un recueil de photographies du XIX^e siècle.

Plus original nous semble le témoignage apporté par certains livres sur l'histoire du Musée du Louvre. En effet les directeurs et les conservateurs successifs de l'établissement apparaissent au gré des ouvrages, soit comme auteur, comme dédicataire, comme propriétaire ou comme donateur de l'ouvrage.

L'un des plus anciens de ces personnages est Jean-Michel Picault, peintre et restaurateur de tableaux, qui fut membre du Conservatoire du Museum entre le 16 janvier 1794 et le 22 janvier 1797 dans la section Peinture. Il est l'auteur d'un discours publié en 1793 chez Jansen à Paris intitulé *Observations de Picault...à ses concitoyens sur les tableaux de la République*. Les œuvres des conservateurs peuvent ensuite être diverses : ouvrages tout à fait utilitaires pour le Musée comme les *Annales du Musée et de l'École moderne des Beaux-Arts ...* de Charles-Paul Landon publiées entre 1800 et 1808. Landon, né en 1760, mort en 1826, fut conservateur au département des peintures, des dessins et de la Chalcographie de 1816 à sa mort. Plus tard dans le siècle, un livre de

Philippe de Chennevières-Pointel (1820-1899) donne une notice descriptive de la galerie d'Apollon.

Ces ouvrages peuvent être également le fruit d'une passion propre à leur auteur. On n'est donc pas surpris de trouver en réserve les livres de Jean-François Champollion (le jeune) sur l'Égypte comme la *Grammaire égyptienne* ... publiée chez Didot en 1836, en deux exemplaires d'ailleurs. Champollion fut le premier à occuper la fonction de conservateur du département des Antiquités égyptiennes créée pour lui en 1826 et supprimée à sa mort. Eugène Revillout (1843-1913) fit aussi partie de ce département, mais plus tard, en 1873. Il fut ensuite professeur à l'École du Louvre, créée en 1882. Son *Mémoire sur les blemmyes à propos d'une inscription copte trouvée à Dendur* témoigne de sa spécialisation.

Louis Courajod fut de même professeur à l'École du Louvre ainsi que conservateur au département des Sculptures du Moyen-Age, de la Renaissance et des Temps modernes qui fut créé en 1893 pour être séparé du département des Objets d'art qui lui était rattaché jusque là. Ses cours de l'École du Louvre sont devenus précieux et ont pu devenir de véritables ouvrages parfois. C'est pourquoi ils ont donc été mis en réserve. Enfin, plus récemment l'ouvrage de Germain Bazin intitulé *Le Temps des musées* rappelle encore que la bibliothèque centrale des Musées nationaux est intimement liée au Musée du Louvre et à ses conservateurs.

Beaucoup plus personnelles et historiques sont les Mémoires du comte Horace de Viel-Castel (1802-1864) qui apportent un témoignage assez caustique sur la période du Second Empire à tel point que sa famille fit ôter le livre de la vente. Tous ces livres sont donc entrés à la bibliothèque en raison de la personnalité de leur auteur au moins. C'était de toute façon, et c'est toujours, un usage dans le milieu des conservateurs d'offrir le livre qu'ils viennent de publier ou un tiré à part de leurs articles à la bibliothèque de leur établissement ainsi qu'aux bibliothèques qui leur ont fourni de la documentation pour leurs travaux.

Un autre cas est celui des livres qui avaient été offerts aux conservateurs qui eux-mêmes les offrirent à la bibliothèque, souvent par générosité. Encore aujourd'hui, les services reçoivent un exemplaire des catalogues des grandes expositions parisiennes, qui peuvent ainsi revenir à la bibliothèque. Pour le début du XIX^e siècle, on découvre en réserve avec quelque joie et surprise un ouvrage portant une dédicace à Dominique-Vivant Denon en 1810, alors que ce dernier était directeur général du Musée Napoléon depuis 1802. Il s'agit de l'*Éloge historique de M. J. J. de Boissieu* par Dugas-Montbel. Henry Barbet de Jouy ne fut directeur, ou plutôt administrateur, du Musée que deux ans puisqu'il en obtint la charge le 1^{er} mars 1879 et fut mis en disponibilité le 5 juillet 1881.

C'est lui qui, en 1871, alors qu'il était conservateur des Sculptures et des Objets d'art, prit la tête des gardiens pour protéger le Louvre des Communards pendant que les Tuileries flambaient. On le rencontre comme dédicataire de l'ouvrage de Revillout cité plus haut. Léon Morand en 1873 était chef du bureau administratif et agent comptable du Musée du Louvre lorsqu'Eugène Revillout lui offrit un autre de ses ouvrages, *Vies et sentences de Secundus*, lequel est relié à son nom et porte encore son ex-libris.

Trois livres de la réserve portent également l'ex-libris ou la mention d'appartenance à Théodule Devéria, attaché puis conservateur-adjoint au département des Antiquités égyptiennes de 1855 à sa mort en 1871. Son nom est d'ailleurs toujours accompagné d'une date : 1850, 1855, 1860. Les ouvrages concernés sont variés. L'un d'entre eux est la *Grammaire égyptienne* de Champollion le jeune, qui devait être pour lui un précieux instrument de travail. Il est impossible qu'ils se soient connus puisque Devéria est né en 1831 et Champollion mort en 1832. Le second ouvrage est le *Voyage dans la haute et basse Égypte* de Sonnini, et le troisième un ouvrage à l'état d'épreuves de Champollion sur la Nubie et Philae.

Les donateurs de la bibliothèque sont aussi des conservateurs. Un don important a ainsi été fait en 1967 par la famille de Carle Dreyfus, qui fut conservateur au département des Objets d'art pendant une longue période de notre siècle. Nombre d'ouvrages portent soit le tampon *Don Dreyfus* soit la marque d'appartenance à cet homme. Des conservateurs actuels donnent aussi des livres à la bibliothèque. Jacques Foucart a ainsi donné à la bibliothèque de Flore le livre *Un peintre sous la Révolution et le Premier Empire. Mémoires de P. A. Hennequin*, en recommandant d'ailleurs de le placer en réserve car cet ouvrage est devenu très rare. C'est un don plus spécial que fit M. Gaborit lorsqu'il céda à la bibliothèque cet étrange recueil de médailles en argent représentant des pièces célèbres du Louvre.

II. Les ouvrages complémentaires à l'histoire de l'art

Comme nous venons de l'évoquer, la bibliothèque reçoit traditionnellement depuis qu'elle existe de nombreux dons provenant de conservateurs ou d'historiens. Parmi ces livres légués, on effectue aujourd'hui un tri en fonction des missions de la bibliothèque, en raison du manque de place. On ne peut pas affirmer que ces sélections n'aient pas été opérées lors de dons plus anciens, mais la présence de certains livres, notamment dans la réserve, est quelquefois incongrue. Ils représentent environ 16 % des livres de la réserve et couvrent tant la littérature que la religion et les sciences. Ces livres sont essentiellement

classés dans les séries U (divers) et Z (varia) qui, comme leur nom l'indique, servent de fourre-tout.

Des livres scientifiques, mais aussi artistiques

La plupart des ouvrages que nous qualifions de scientifiques sont illustrés et leurs gravures sont parfois précieuses pour l'histoire de l'art. Ainsi, dans l'*Histoire naturelle des oiseaux*, publiée à Paris en 1771 et 1772, on découvre de nombreuses planches. Il y a aussi plusieurs flores dans la réserve. La plus ancienne est une flore de Russie datant de 1784, une autre décrit les plantes qui poussent dans le parc du château de Schoenbrunn, une autre encore, toute différente, est une flore ornementale qui donne de grands principes sur la composition d'un ornement floral. Ces ouvrages, outre leurs qualités descriptives, étaient utiles aux artistes également.

On est en revanche plus surpris face à la *Description du cheval selon ses poils principaux et leurs diverses divisions, ses complexions et les qualités qui en résultent* par Jean-Elie Ridinger, mais dont l'édition reste sans précision. De même l'*Anatomie de l'homme ou description et figures lithographiées de toutes les parties du corps humain*, si elle n'était pas illustrée, nous semblerait plus appropriée dans la bibliothèque de l'École de Médecine. Mais il faut surmonter la surprise première pour se rendre compte que ces illustrations ont justifié l'accueil de ces ouvrages au sein des collections et venaient compléter les livres qui servaient de modèles aux artistes, d'où leur intérêt. Un traité en espagnol sur l'usage du compas dans la construction clôt ce petit groupe de livres plutôt scientifiques, en témoignage intéressant sur la réalisation des édifices.

Un peu à part se trouvent encore deux livres sur l'art militaire, l'un de 1696 dédié au maréchal de Boufflers, l'autre dédié au roi en personne, en 1670, par le sieur de La Touche. Tous deux sont ornés de gravures montrant les soldats dans diverses situations. Enfin on tombe sur un traité d'horlogerie du fameux horloger Le Paute.

Les livres religieux

La bibliothèque centrale des Musées nationaux possède quelques textes tirés directement de l'Écriture, assez originaux d'après leur langue, puisque nous avons eu en main une Bible de 1686 en anglais : *The holy Bible*, publiée à Londres. Elle est de plus présentée sur deux colonnes et le texte de chaque colonne est encadré par un filet rouge. Enfin, le volume est relié en veau noir estampé à froid pourvu de coins de fer gravés et d'un fer central également orné sur chaque plat. A première vue, cette reliure pourrait être une reliure de deuil. Mieux encore, la réserve compte parmi ses richesses un Ancien Testament en grec : *Novum Jesu Christi Dominum nostrum testamentum*, publié en 1550

par Robert Estienne. Ce type d'ouvrage est on ne peut plus précieux et, même si son usage doit être restreint car il s'agit véritablement d'un exemplaire de bibliophile, c'est une grande chance de posséder un tel livre.

Les autres textes religieux sont d'une part des commentaires des Écritures ou des vies de saints. Un commentaire du livre d'Ezéchiel en latin par deux jésuites, Hiéronymus Prado et Joannis Villaepandis, daté de 1596 et publié à Rome, est très illustré. De même une histoire de Joseph est composée presque uniquement de gravures de Caylus accompagnées d'un court commentaire ou d'une citation. Cet ouvrage fut édité par Jean Neaulme à Amsterdam en 1757. Son auteur est bien le fameux comte de Caylus, collectionneur et archéologue mais également graveur qui, s'inspirant des grands peintres tels Rubens, Van Dyck ou Léonard de Vinci, a publié au cours de sa vie plus de deux cents estampes. Dans la catégorie des vies de saints, deux ouvrages : l'un relate la vie de saint Benoît, il est l'œuvre de Sébastien Leclerc et fut publié en 1774, l'autre rapporte la vie de saint Bruno ornée de gravures de François Cheveaux d'après Eustache Lesueur. L'intérêt de ces ouvrages est donc évident pour une bibliothèque d'histoire de l'art. Contrairement à ce que disait Jean-Marc Léri, la bibliothèque centrale des Musées nationaux n'apparaît plus comme une bibliothèque sur les œuvres d'art mais bien, au travers de sa réserve, une bibliothèque sur l'histoire de l'art.

Nous pouvons classer parmi ces livres religieux l'ouvrage d'Arnault et Nicole *La logique ou l'art de penser...* dont la bibliothèque possède une édition originale de Savreux datée de 1662. On peut d'ailleurs se demander si ce livre ne provient pas de la bibliothèque du Musée de Port Royal. Il s'agit plutôt de philosophie, mais les témoignages de la production littéraire française sont beaucoup plus nombreux.

La littérature : des références pour les artistes

De la même façon que pour les ouvrages précédents, la présence de tant d'ouvrages littéraires dans une bibliothèque de ce type peut déconcerter de prime abord. Mais on sait combien les artistes ont au cours des siècles peint, sculpté, gravé, ciselé des scènes, des personnages tirés de légendes, mythes et romans. Pour les conservateurs, il était donc important de pouvoir se renseigner à la source même : les textes. La série U leur est d'ailleurs consacrée.

Un peu de poésie

Même s'ils sont peu présents, la réserve de la bibliothèque centrale des Musées nationaux conserve quelques poètes. On y dénicherait ainsi trois recueils de La Fontaine. Le premier rassemble en 1688 plusieurs ouvrages de prose et de poésie de Jean de La

Fontaine et de son ami François Maucroix, également écrivain. La première édition date de 1685, chez Claude Barbin à Paris, c'est pourquoi celle de 1688 que nous avons eue en main porte la mention : *Amsterdam* : "sur la copie de Paris". Les autres éditions concernent les Fables et sont plus tardives. Au XIX^e siècle, les *Fables de la Fontaine* sont l'un des textes les plus illustrés, et par les artistes les plus divers. Trois types d'illustrateurs sont intervenus : ceux qui s'approprient les *Fables* et en donnent une interprétation toute personnelle, ceux qui en tirent des caricatures visant à railler leur époque et ceux qui glissent vers un répertoire populaire, voire enfantin. En 1818, paraissent des *Fables choisies de la Fontaine* ornées de figures lithographiques de Carle Vernet, de son fils Horace Vernet et de son gendre Hippolyte Lecomte. C'est un album in-folio au format oblong très élégant et un peu froid seulement composé de lithographies imprimées par le meilleur spécialiste de cet art nouveau, Engelmann, et sans le texte. C'est un exemplaire de cette édition que l'on trouve sur les rayonnages de la réserve. Sauf les quelques fables mettant en scène des chevaux, spécialité de Carle Vernet, les autres qui furent choisies montrent essentiellement des protagonistes humains. Ils sont représentés selon la mode hiératique des débuts de la Restauration²⁶. Cette édition donne une image inattendue de ces œuvres. L'autre édition que nous avons vue est moins inoubliable. En effet, même si Jean-Baptiste Oudry a effectué de belles illustrations des fables, l'ouvrage en question est une réédition tardive, mais non datée, aux gravures de mauvaise qualité.

Au XVIII^e siècle, par delà leur succès, les *Fables* eurent des imitateurs. Le genre fit fortune : les fables furent suivies d'une centaine de pastiches au cours du siècle, qui tentèrent de rivaliser avec lui en invention, comme Houdart de la Motte, quand d'autres fabulistes rivalisent sur la quantité, la poésie, la morale... Les *Fables nouvelles* de Jean-Antoine Houdart de la Motte parurent en 1719 chez Grégoire Dupuis. Claire Lesage qualifie ce recueil, que nous avons eu en main, de "merveille éditoriale, en format in-quarto aux marges aérées, [...] orné d'un frontispice et de vignettes gravées à l'eau forte par Claude Gillot d'après Charles Antoine Coypel"²⁷.

Les autres poètes dont les œuvres se trouvent dans la réserve sont variés : les XIX^e et XX^e siècles, étonnamment, sont importants. Ainsi Pierre Mac Orlan, Paul Eluard, André Breton et Charles Nodier se côtoient sur les rayonnages de la réserve. On revoit Eluard sur les rayonnages en libre accès dans la collection de la Pléiade. Or l'art de ces siècles n'est plus exposé au Louvre.

²⁶Voir *Jean de la Fontaine*, sous la direction de Claire Lesage. Paris, BNF-Le Seuil, 1995.

²⁷*Jean de la Fontaine*, sous la direction de Claire Lesage, Paris : BNF-Le Seuil, 1995, p. 160.

Trois auteurs antiques

L'importance des auteurs antiques pour les artistes est fondamentale. Cicéron, Pline et Cassiodore sont tous trois présents dans la réserve dans des éditions du XVI^e siècle. Ce sont manifestement d'anciens achats, les textes ne pouvant se démoder. Les éditions de Cicéron et Cassiodore demeurent difficiles à identifier. L'*Histoire du monde* de Pline le Jeune sortit de l'atelier lyonnais de Claude Senneton en 1566. Senneton est l'un des chefs de file de l'industrie du livre à Lyon. L'œuvre est commentée par un certain Antoine du Pinet, qui a dû fournir le manuscrit. On peut cependant s'étonner de ne pas tomber sur d'autres auteurs antiques comme Ovide, Esope, Virgile ou sur les autres textes qui étaient des recueils de légendes, que ce soit la Légende Dorée de Jacques de Voragine ou les chants du Tasse, qui furent tous les fondements des thèmes des œuvres d'art, particulièrement à l'époque classique, de Poussin à Haendel.

De grands noms de la littérature française

Dans la réserve de la bibliothèque centrale des Musées nationaux, comme dans la série U encore en rayon, se trouvent les œuvres variées d'écrivains français pour la plupart. Une des rares exceptions est le *Don Quichotte* de Miguel de Cervantès. Ce sont des éditions partielles du texte mais illustrées par de célèbres graveurs. A partir de 1715 en effet, les peintres firent leur entrée en force dans le monde du livre illustré, suivant le royal exemple du régent Philippe d'Orléans qui s'amusa à jeter sur le papier quelques figures pour *Daphnis et Chloé* de Longus, qu'il donna à graver à Benoît Audran. Ainsi en 1746, Bernard Picart copie pour l'éditeur de La Haye Pierre de Hondt la suite des compositions de Coypel datant de plus de vingt ans auparavant pour les *Principales aventures de l'admirable Don Quichotte*. La tâche d'illustrateur se sépare alors de celle de graveur. Des artistes se spécialisèrent dans cette profession et formèrent des élèves. Le graveur Cochin appartient à ce nouveau mouvement. Nous l'avons retrouvé ainsi comme illustrateur de la *Description historique de l'hôtel royal des Invalides avec plans, coupes, élévations générales de cet édifice et les peintures et sculptures de l'église* écrite par l'abbé Péran et publiée chez Guillaume-Nicolas Desprez en 1756.

Au siècle suivant, Guez de Balzac fut connu pour les *Lettres*, qu'il envoyait à l'hôtel de Rambouillet où elles étaient attendues et admirées. Il commença à en publier des recueils en 1624, jusqu'à sa mort en 1654. Ces recueils eurent un prodigieux succès dans l'Europe entière. En 1665 parurent ses œuvres complètes. L'année précédente, les *Lettres* de Guez de Balzac furent publiées par les Elzevier ainsi que les *Entretiens*, parus pour la première fois en 1657, et un recueil d'œuvres diverses. Ces trois éditions elzevieriennes

in-16 figurent en réserve à la bibliothèque centrale des Musées nationaux, reliées en parchemin estampé à froid.

Dans la réserve, les œuvres littéraires du XVIII^e siècle sont plus nombreuses, et certaines d'entre elles sont des exemplaires précieux ou des témoignages importants de l'évolution de la production éditoriale. Un premier exemple en est *Le Parnasse français* de Titon de Tillet où, face à la page de titre, apparaît le portrait de l'auteur lorsque l'ouvrage est édité en 1762 par Jean-Baptiste Coignard. C'était en effet presque une première. Le XVI^e siècle avait inventé la page de titre qui devint un frontispice gravé au XVII^e siècle. Le XVIII^e siècle généralisa la page de faux-titre, qui protège la première et a la même fonction sémantique puisqu'elle est une version typographique de celle du frontispice. Au XIX^e siècle apparaîtra le feuillet de garde. Ces pages se doublent d'éloges des auteurs sous Louis XIII, puis des portraits des auteurs au XVIII^e siècle. Cette évolution est manifeste dans l'ouvrage de Titon du Tillet, mais on la constate aussi dans *l'Histoire de la rébellion anglaise* de Edward de Clarendon, dont il fut question plus haut.

Autre exemple : les ouvrages scientifiques au XVIII^e siècle sont édités en petits formats et avec de gros caractères, dans une optique de vulgarisation. Les *Entretiens sur la pluralité des mondes* de Fontenelle font partie de ces ouvrages, et l'édition hollandaise^X de 1762 qui est en réserve au Louvre. Voltaire et Diderot se trouvent là aussi, mais avec des œuvres peu connues. L'une est l'édition originale des *Regrets sur ma vieille robe de chambre* publiée en 1772 par le célèbre encyclopédiste, l'autre le *Micromégas* de Voltaire dans une édition berlinoise non datée. Plus obscurs encore sont les *Nouveaux mémoires d'un homme de qualité*, anonymes, que l'on a aujourd'hui attribués à Rétif de la Bretonne.

Les auteurs du XIX^e siècle ne sont pas moins célèbres mais, de la même façon, on remarque que l'on n'a pas là leurs œuvres majeures non plus. Ainsi *Racine et Shakespeare* fut écrit par Stendhal après un séjour à Londres. En 1823, date de l'édition que nous avons pu feuilleter, il en publie la première partie, la seconde partie parut en mai 1825. C'est un véritable manifeste du romantisme dont il propose une définition qui restera célèbre, mais il passa inaperçu. Stendhal avait pourtant à l'occasion de la publication de quelques unes de ses œuvres antérieures veillé à organiser lui-même la publicité qui devait les accompagner. De la même époque romantique, on peut sortir de la réserve la *Promenade de Dieppe aux montagnes d'Écosse* de Charles Nodier ainsi qu'un recueil rassemblant trois œuvres de Chateaubriant : *Atala*, *René* et *Le dernier des Abencérage* dans une reliure néogothique estampée à froid qui fut violette mais est aujourd'hui noire. L'édition date de 1830 présente les symptômes du papier acide menacé de destruction typique de ce temps.

Tous ces livres réunis témoignent de la littérature française d'une manière surprenante pour une réserve située dans une bibliothèque de recherche. Mais l'ensemble de la réserve est également un vaste témoignage de l'histoire du livre imprimé en France et en Europe, d'autres exemples sont probants.

Chapitre 3

Le reflet de l'histoire du livre

I. Les éditeurs

Bien que cette étude soit passionnante, par manque de temps et pour ne pas surcharger ce mémoire, nous avons choisi de nous en tenir à l'exemple significatif du XVI^e siècle dans ce début de chapitre.

La bibliothèque centrale des Musées nationaux ne détient pas de livres antérieurs à la période humaniste. A partir de 1530, les ateliers et les éditions se multiplièrent. Jusqu'en 1560 la personnalité de l'imprimeur parisien Robert Estienne domina le monde éditorial, qui imposa des choix que suivit toute une génération d'éditeurs. Après avoir supporté la frilosité de son beau-père Simon de Colines, Robert Estienne prit en 1526 son indépendance et épousa la fille de Josse Bade. Il commença par modifier la typographie et compiler de nouveaux dictionnaires jusqu'en 1540. Comme il faisait partie du groupe de Meaux, renouveler les fondements de la pensée religieuse était devenu essentiel à ses yeux. Avec la création du Collège de France, les imprimeurs furent très sollicités. Ainsi en 1539 Robert Estienne devint imprimeur du Roi pour le grec et l'hébreu. Dès le 2 novembre 1540, il passa contrat avec Claude Garamond, tailleur et fondeur de caractères, pour la gravure de caractères grecs payables sur la cassette royale. Garamond produisit trois modèles en 1543, 1546 et 1550. Cela permit à Robert Estienne d'imprimer des manuels d'initiation, des œuvres d'Eusèbe de Césarée ainsi qu'un Nouveau Testament. L'un de ces derniers, nous l'avons vu, est conservé à la bibliothèque centrale dans son édition de 1550. Cet exemplaire est d'autant plus précieux qu'il porte l'ex-libris "Ex thesauro regalis monasterii Sancti Dionysii in Francia" et qu'il porte le cachet de la bibliothèque de Saint-Denis. Il est fort probable, bien que les archives de la bibliothèque ne nous l'aient pas confirmé, que cet ouvrage soit entré dans les collections à la suite des confiscations révolutionnaires.

Tandis que Robert Estienne et les imprimeurs humanistes poursuivent leur œuvre savante, Galliot du Pré faisait pénétrer la leçon humaniste dans un large public en utilisant un français épuré et des techniques d'illustration novatrices. Sur les 315 éditions qu'il publia, plus d'un tiers étaient des ouvrages juridiques, mais il y avait aussi beaucoup de traductions d'auteurs classiques et des textes traditionnels, ainsi que l'œuvre des

humanistes italiens. Il existe un même éclectisme parmi les livres d'histoire : à côté des volumes traitant de l'histoire de l'Antiquité se trouvaient des livres plus traditionnels remis sous presse et des classiques comme les *Chroniques* de Froissart ou les *Mémoires* de Commines. Un exemplaire de ces mémoires publié en 1546 en témoigne, c'est un ouvrage que Denon fit acheter sous l'Empire. L'intérêt pour l'histoire ancienne et l'histoire ecclésiastique s'accompagne au XVI^e siècle d'une passion pour les événements récents, les mémoires de Commines sont à ce titre très prisées par les Parisiens, ainsi que les œuvres de Du Tillet, tel le *Recueil des roys de France, leurs couronne et maison...* publié chez Jacques Dupuys en 1580. Ce livre est en outre doté d'un ex-libris de Louis du Tillet, neveu de l'auteur et a appartenu également aux Capucins du Marais.

Certains textes antiques qui avaient été conçus sans illustrations suscitèrent également à cette époque des prolongements. L'exemple que nous en avons est l'*Architecture ou art de bien bâtir* de Vitruve. Cet auteur antique fournit aux artistes l'occasion de proposer une conception rationaliste des origines de l'humanité inspirée par Piero della Francesca, mais surtout la possibilité de reproduire par la gravure des figures identiques favorise l'essor des sciences descriptives. L'ouvrage fut édité par Jacques Gazeau en 1547. C'est un exemplaire de cette édition que la bibliothèque centrale des Musées nationaux conserve.

L'édition lyonnaise était aussi florissante en cette période. Pour le XVI^e siècle sont représentés dans la réserve de la bibliothèque : Claude Senneton pour une édition de Pline, Guillaume Rouillé pour Alcia²⁸ et un certain Bartholomeus Honoratus.

Les liens avec les villes étrangères ont existé très tôt. Les grands imprimeurs avaient des facteurs dans les grandes villes des pays voisins. Nous avons un exemple de cette pratique grâce à Bernard Torresan, éditeur de Cicéron, qui, installé à Paris rue Saint-Jacques (*via Jacoboëa*), utilisait en 1566 la marque des Alde. Il était en fait le petit-fils d'André Torresano, beau-père et successeur d'Alde l'Ancien à Venise, et fut actif à Paris de 1554 à 1571, puis revint à Venise. Quelques villes d'Europe représentent la moitié des lieux d'édition des ouvrages du XVI^e siècle de la réserve. Certains sont de grands noms de l'histoire du livre comme Froben de Bâle et les héritiers de Wechel à Francfort sur le Main, ou encore le libraire lyonnais Thomas Guérin qui s'installa plus tard à Bâle après avoir été associé pour des publications conjointes. Il est pour nous l'éditeur en 1580 des *Omnia quae extant opera* de Lylius Gyraldus de Ferrare. On voit donc que les quelques livres datant des débuts de l'imprimerie en France et en Europe que nous avons pu manipuler sont un reflet fidèle de l'implantation des presses dans les villes européennes. Ce nonobstant, les livres offrent parfois des noms rares d'éditeurs, que ce soit à Paris ou

²⁸Voir p. 21.

à Lyon, pour la France. Nous ne pouvons pas renouveler ce type d'étude pour chaque siècle, bien qu'elle permette de démontrer l'aspect particulièrement précieux de certaines de ces éditions, originales, illustrées. Une autre particularité de la réserve mérite notre attention : les marques d'appartenance.

II. Les marques d'appartenance

Les ex-libris

Nombre de livres de la réserve de la bibliothèque centrale proviennent de collections privées, voire publiques. Ils sont donc souvent munis d'un tampon, d'un ex-libris ou seulement du nom de leur propriétaire inscrit sur la première page. Nous avons noté des noms de grands donateurs du Musée du Louvre surtout. En 1970, Robert Le Masle légua à sa mort des œuvres d'art au Musée, mais aussi des autographes et sa bibliothèque à la bibliothèque centrale des Musées nationaux. Docteur en médecine, il était lié avec de nombreuses personnalités artistiques et littéraires de son temps : Cocteau, Jouhandeau, les frères Ravel, Suzanne Valadon. Plus récemment, le haut magistrat à la Cour des Comptes Albert Pomme de Mirimonde a légué ses biens à la Réunion des Musées nationaux. Il était spécialiste d'iconographie musicale et de symbolique et grand collectionneur. Ses dons allèrent aux musées de Gray et de Tours, ses revenus servent à leur entretien, et les livres furent partagés entre la bibliothèque centrale, la bibliothèque municipale de Besançon et le département de la Musique de la Bibliothèque nationale²⁹. La trace du legs est très visible à la bibliothèque.

Autre ex-libris que nous avons souvent rencontré celui de François Boucher. Il est d'ailleurs très trompeur car il représente un peintre tenant une palette qui évoque aussitôt le fameux peintre du XVIII^e siècle, mais les livres étaient trop récents pour confirmer cette hypothèse fort séduisante au premier abord. François Boucher est conservateur honoraire du Musée Carnavalet et du Centre de documentation du costume. Son ex-libris est encore collé, par exemple, sur le *Catalogue des tableaux de M. Crozat, baron de Thiers*. Mais il s'agit de personnages dont l'histoire a gardé le souvenir, d'autres noms restent non identifiés comme Lucien Allienne, Sutton Sharpe, J. P. Goupil ou une certaine Elizabeth Firloling, à qui a appartenu la Bible anglaise que nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer. De la même façon, un obscur maître de la faculté des Arts de Paris possédait *La Logique ou l'art de penser* d'Arnauld et Nicole, et un certain Bartolini,

²⁹A propos des donateurs du Louvre voir *Les donateurs du Louvre*, Paris : Éditions de la Réunion des Musées nationaux, 1989.

prêtre de son état, a écrit son nom sur le volume qui rassemble les *Lettres de Madame la marquise de Pompadour*. Un autre ouvrage porte trois ex-libris successifs, dont un daté de 1591, c'est le *Theoricæ novæ planetarum Georgii Purbachii germani*.

L'appartenance à des personnes privées implique aussi pour le livre d'autres marques. Ainsi les livres provenant du legs Holfeld-Clément-Carpeaux sont très souvent annotés. C'est Louise-Sophie Holfeld (1882-1967), dame de compagnie et héritière de Louise Clément-Carpeaux (1872-1961) qui fut l'instigatrice de ce don. D'autres livres beaucoup plus anciens portent des mentions manuscrites. Les *Antiquitéz, croniques et singularitéz de Paris...* de Gilles Corrozet portent des notes sans doute contemporaines de l'édition. Les annotations se trouvent majoritairement sur les pages des livres particulièrement techniques ou très fonctionnels.

Certains livres sont aussi des vestiges de grandes collections "publiques" démembrées à la Révolution. L'*Histoire de la rébellion et des guerres civiles d'Angleterre* de Clarendon porte l'estampille de la bibliothèque Saint-Victor. Nous n'avons malheureusement pas eu le loisir d'étudier toutes les estampilles qui peuvent se trouver sur les ouvrages de la réserve, qui permettront sans doute d'identifier d'autres possesseurs. Plusieurs ouvrages portent aussi la mention *Ex-libris recollectorum regii conventus versailliensis*. Mais l'ex-libris le plus prestigieux est celui qui orne la page de titre de *L'Histoire du monde* de Pline le jeune, éditée par Antoine du Pinet et publiée par Claude Senneton en 1566. On y lit : *ex bibliotheca praesidis de Montesquieu catalogo inscriptus*. C'est le seul exemplaire de la réserve à porter cette marque. Un autre ouvrage a des origines prestigieuses, la *Description de l'église des Invalides* par Félibien, publiée en 1706, qui provient de la bibliothèque du Roi à Fontainebleau.

Les dédicaces

La dédicace instruit également sur l'identité du propriétaire des ouvrages. Ainsi nous retrouvons Robert Le Masle par exemple, mais on peut découvrir la preuve de liens entre des personnages. Deux exemples sont très significatifs. L'ouvrage *Eugène Delacroix, sa vie et ses œuvres* est dédié à M. Faller. Clément Faller, né en 1819, pourtant doué pour le dessin, commença par entrer aux Ponts et Chaussées. Plus tard il s'inscrivit dans l'atelier de Paul Delaroche et dans celui d'Eugène Delacroix. Ainsi Delacroix offrit le livre qui lui était consacré à son élève. Le mystère reste en revanche entier quant au chemin suivi par le livre pour entrer dans la bibliothèque. Clément Faller eut d'ailleurs un destin original et tragique. En 1851, il partit pour les États-Unis, s'installa à Saint-Louis puis à New York où il fit figure de chef d'école et enseigna la technique de Corot, Millet et Delacroix. Après 1860 il revint en France et vécut près

d'Orsay où il poursuivit son œuvre de peintre de genre. Il demeura cependant incompris et dédaigné du public et se suicida en 1901.

Plus émouvante encore est la dédicace par Raymond Radiguet à Maurice Ravel de son premier roman *Le Diable au corps*, et ce d'autant plus qu'elle est datée de mars 1923 et que Radiguet succomba le mois suivant à la fièvre typhoïde. La réserve de la bibliothèque centrale des Musées nationaux est donc, on le voit, une véritable boîte à bijoux.

III. Les reliures

Les reliures précieuses sont rares dans la réserve de la bibliothèque centrale. Dans ce cas, il est certain que les belles reliures ne sont jamais entrées à la bibliothèque pour elles-mêmes. Les livres furent acquis tels qu'ils étaient. Nous avons donc eu à faire à une grande diversité dans ce domaine. La majorité des ouvrages sont reliés en veau, avec souvent une pièce de titre ou en tout cas un titre doré. Quelques petits volumes sont recouverts de parchemin, avec un titre écrit à l'encre, d'autres grands folios sont reliés en maroquin rouge. Nous avons aussi remarqué deux reliures signées. L'une est signée Despierres et porte les armes du Second Empire, c'est celle de l'ouvrage de Santini sur le tombeau de Napoléon. L'autre est signée Fonsèque et habille le poème de Pierre Mac Orlan *Marguerite de la Nuit*. Enfin, comme les livres proviennent souvent de dons, les reliures portent parfois des armes ou le nom des personnes auxquelles les ouvrages ont été offerts. Les reliures aux armes des Menus plaisirs du Roi sont ainsi présentes en grand nombre car sous le Consulat, Denon obtint un ensemble d'ouvrages de ce fonds royal, dont la plupart sont aujourd'hui conservés. Là encore la réserve apporte un nouveau regard sur l'histoire de la bibliothèque, mais surtout un témoignage original et un peu plus inédit sur l'évolution de la pratique de l'histoire de l'art depuis le début de l'époque moderne.

IV. Quelques pistes de recherche sur l'histoire du livre d'histoire de l'art

Les chercheurs et les historiens se penchent aujourd'hui sur de nombreux aspects de l'histoire du livre : histoire de l'édition, des bibliothèques, bibliographie matérielle, débuts de l'histoire du lectorat et des pratiques de lecture. Des types de livres ont aussi retenu leur attention : livres d'emblèmes, livres illustrés, livres érotiques. Mais le livre

d'art reste encore un inconnu. Les ouvrages qui les concernent sont surtout consacrés à leur contenu, à l'évolution de la pensée des historiens de l'art successifs, non à l'histoire de leurs éditions, à la conception du livre d'art à travers les siècles.

Nous nous sommes rendue compte en étudiant chaque livre de la réserve de la bibliothèque centrale des Musées nationaux que l'on pouvait retrouver la trace, d'une part de la manière dont on faisait de l'histoire de l'art puisque tous ces livres ont été rassemblés pour servir à des historiens de l'art, d'autre part de la manière dont concevait le livre d'art et toute sorte de livre utile dans ce domaine, en cumulant les indications sur les éditeurs, les éditions, les illustrateurs et les auteurs.

A ce titre, une bibliothèque d'histoire de l'art, surtout si elle est un peu ancienne, est la mieux à même de fournir les documents et les livres permettant une telle étude. Mieux encore, c'est la réserve d'une telle bibliothèque qui rassemblera les livres les plus précieux. Le rôle de la réserve dans une bibliothèque de recherche peut donc trouver là une fonction particulièrement intéressante.

CONCLUSION

La réserve d'une bibliothèque est avant tout le reflet de la bibliothèque elle-même. Ainsi, celle de la bibliothèque centrale des Musées nationaux rassemble des ouvrages sur l'histoire de l'art et sur les matières qui peuvent recouper ce domaine. Sur ce point, il semble cependant que les bibliothèques d'art françaises soient beaucoup moins ouvertes justement aux domaines connexes à l'histoire de l'art que d'autres bibliothèques équivalentes en Europe et dans le monde. Cette conception de l'histoire de l'art centrée sur les artistes et leurs œuvres est très visible dans la réserve. En effet, les séries de la bibliothèque consacrées aux domaines connexes sont assez éclectiques et sans politique nette.

Nous pensions trouver dans la réserve d'une bibliothèque spécialisée en histoire de l'art d'importantes particularités. Or il n'en est rien, du moins en ce qui concerne les caractéristiques physiques de cette entité, comme le montre la comparaison avec les divers cas étudiés par Fabienne Guy. Nous avons été obligée de constater à quel point la réserve est secondaire. La politique d'acquisition ne lui est jamais destinée, la mise en réserve se fait au coup par coup. Cela est dû surtout au fait que la bibliothèque est en libre accès. Pour preuve, la Bibliothèque publique d'information, qui est entièrement en libre accès, se refuse à constituer une réserve, si un ouvrage est trop précieux pour rester en rayon, on le raye des collections. Mais ce caractère un peu secondaire de la réserve est également dû aux besoins de la recherche : on ne peut s'intituler bibliothèque de recherche si l'on ôte trop d'ouvrages de la consultation normale. Cela n'empêche pas qu'une bibliothèque de recherche conserve les livres au même titre que n'importe quelle autre et a une mission de conservation, même minime. le

Ainsi, alors que la Bibliothèque nationale de France élabore une nouvelle politique de mise en réserve tendant à élargir les collections, les publics, les missions de la Réserve, une bibliothèque de recherche, si prestigieuse soit-elle, ne peut avoir des objectifs identiques. En effet, elle a pour vocation de se concentrer sur sa spécialité, tandis que la Bibliothèque nationale accueille bien des chercheurs mais est avant tout une bibliothèque patrimoniale de conservation, qui est le dernier recours pour le spécialiste à cause de sa richesse. Dans le cas de la bibliothèque centrale des Musées nationaux, les obstacles au développement de la réserve sont essentiellement l'absence de place pour

ranger les livres et le manque de moyens financiers et humains à consacrer à la conservation. La rétroconversion permettra en tout cas de mieux retrouver les ouvrages de la réserve.

Quelles peuvent être alors les missions actuelles d'une réserve, et de celle de la bibliothèque des Musées nationaux en particulier ? Comme cette bibliothèque est destinée à déménager à plus ou moins long terme, puisque le projet d'Institut national d'histoire de l'art est maintenu, le statut de la réserve dans une vaste bibliothèque d'histoire de l'art sera examiné dans cette optique. Plusieurs questions entreront alors en compte. Il s'agira d'une part d'une bibliothèque en libre accès, où la réserve ne sera donc pas forcément prioritaire. Mais comme les collections de chaque bibliothèque, sans fusionner, vont avoir des destins très proches (on projette un OPAC permettant d'accéder aux différentes bases en même temps), que va-t-il advenir des particularités de chaque réserve ? A ce jour il nous semble peu probable que l'originalité de la réserve de la bibliothèque centrale des Musées nationaux puisse se perdre.

BIBLIOGRAPHIE

I. LES RÉSERVES

BLÉCHET, Françoise, CHARON, Annie, *Les Fonds anciens des bibliothèques françaises, résultat de l'enquête de 1975*, Paris, 1981, 146 p.

BREILLAT, Pierre, "Les Réserves précieuses dans les bibliothèques", *Bulletin de l'Unesco à l'intention des bibliothèques*, juillet-août 1965, vol. XIX, n° 4, p. 186-207.

BREILLAT, Pierre, "Les Réserves précieuses dans les bibliothèques", *Bulletin de l'Unesco à l'intention des bibliothèques*, septembre-octobre 1965, vol. XIX, n° 5, p. 270-283.

CHIRLE, Michèle, *La Mise en réserve dans une bibliothèque d'art moderne et contemporain*, ENSSIB, 1994, 58 p.

Conservation et mise en valeur des fonds anciens, rares et précieux des bibliothèques françaises, Villeurbanne : Presses de l'ENSB, 1983.

CORON, Antoine, "La Réserve des livres rares à la BNF : constitution d'une nouvelle collection", *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1996, n° 3, p. 20-26.

CORON, Antoine, "La Réserve et ses histoires", *Arts et métiers du livre*, janvier-février 1994.

DUMAITRE, Paule, Un Livre, une réserve, *Revue française d'histoire du livre*, 1977, n° 15, p. 183-209.

ETABLISSEMENT PUBLIC DE LA BIBLIOTHÈQUE DE FRANCE. - GROUPE DE TRAVAIL "RÉSERVE", *Rapport de synthèse*, Paris, 1991, 2 vol.

GUY, Fabienne, *Les Réserves dans les bibliothèques françaises : un service comme un autre ?*, ENSSIB, 1990, 122 p.

GUY, Fabienne, "Les Réserves dans les bibliothèques françaises", *Bulletin des bibliothèques de France*, 1991, n° 1, p. 14-24.

Histoire de l'édition française. Paris, 1984, 4 vol.

MUZERELLE, Danielle, "La "Réserve spéciale" de la bibliothèque de l'Arsenal", *Revue de la Bibliothèque Nationale*, 1985, n° 15, p. 14-23.

ODDOS, Jean-Paul dir., *La Conservation. Principes et réalités*. Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 1995.

Patrimoine des bibliothèques de France, un guide des régions. Paris : Payot, 1995, 11 vol.

II. LES BIBLIOTHÈQUES DE RECHERCHE

ESPEROU, Maud, LAMBERT, Monique, "Enquête sur les bibliothèques spécialisées et constitution d'un fichier national", *Bulletin de l'Association des bibliothécaires français*, 1992, n° 154, p. 25.

GARDEN, Maurice, "Les Bibliothèques de recherche", *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1996, n° 2, p. 20-26.

PADIOU, Hubert, "Le Chercheur dans la bibliothèque", *Bulletin de l'Association des bibliothécaires français*, n° 167, 1995, p. 32-36.

ROBINE, Nicole, "Le Chercheur dans la bibliothèque de recherche", *Bulletin des bibliothèques de France*, 1977, n° 7, p. 413-448.

ROCHART, Marie-France, "Quelle bibliothèque pour la recherche ? Enquête auprès des chercheurs scientifiques de l'Université Claude Bernard Lyon I", *Bulletin des bibliothèques de France*, 1984, n° 1, p. 26-31.

SAEZ, Guy, "Les Musées et les bibliothèques : entre légitimité sociale et projet culturel", *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1994, n° 5, p. 24-32.

SCHMITT, Catherine, "Bibliothèques d'art, cinq ans d'activité", *Bulletin de l'Association des bibliothécaires français*, 1995, n° 166, p. 83.

SCHMITT, Catherine, "Bibliothèques d'art et art des bibliothèques : réflexions inspirées d'une expérience en bibliothèque de musée", *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1993, n° 1, p. 16-23.

TABET, Claudie, "Les Bibliothèques d'un autre type : le "tiers-réseau"", *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1992, n° 4, p. 35-45.

III. LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DES ARTS

BELAVAL, Philippe, *Rapport du groupe de travail sur l'avenir du site Richelieu-Vivienne remis le 30 juin 1993 à M. Jacques Toubon, ministre de la Culture et de la Francophonie*. 23 p. Non-publié.

BENHAMOU, Françoise, *Pour une bibliothèque nationale des arts*, Paris : la Documentation française, 1993. ISBN 2-11-002-943-9.

BENHAMOU, Françoise, "Le Projet de la bibliothèque nationale des arts", *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1993, n° 1, p. 24-25.

FERN, Alan, "Qu'est-ce qu'une bibliothèque nationale d'art ?", *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1993, n° 1, p. 8-10.

PERREAUDIN, Philippe, PISSARD, Annie, "Les Bibliothèques d'art en action", *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1994, n° 2, p. 82-84.

"Vers une bibliothèque nationale des arts ?", *Bulletin de l'Association des bibliothécaires français*, 1992, n° 154, p. 33-50 (dossier).

IV. HISTOIRE DU LIVRE D'HISTOIRE DE L'ART

BAZIN, Germain, *Histoire de l'histoire de l'art de Vasari à nos jours*, Paris : Albin Michel, 1986, 652 p.

Histoire de l'histoire de l'art de l'Antiquité au XVIII^e siècle, tome I, Paris : Klincksieck, 1995.

MARQUET DE VASSELLOT, J. J., *Répertoire des catalogues du Musée du Louvre (1793-1917) suivi de la liste des directeurs et conservateurs du Musée*, Paris : Hachette, 1917, 174 p.

VON SCHLOSSER, Julius, *La Littérature artistique*, Paris : Flammarion, 1996, 741 p.

V INSTRUMENTS DE TRAVAIL

BENEZIT, E., *Dictionnaire critique et documentaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs de tous les temps et de tous les pays*, Paris, 1976 (1^{ère} ed. 1948-55), 8 vol.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. Département des livres imprimés. Département des entrées étrangères. *Manuel de catalogage automatisé des livres anciens en format Inter Marc*. Paris : Bibliothèque nationale, 1987. ISBN 2-7177-1757-9

Documentation : Catalogage des monographies anciennes, Rédaction de la description bibliographique. Paris : AFNOR, 1986. ISSN 0335-3931

TABLE DES ANNEXES

Pièce n°1. Note de la Direction du livre et de la lecture du mois d'avril 1984.

Pièces n°2 à 5. Exemples de notices bibliographiques détaillées tirées du catalogue de la bibliothèque centrale des Musées nationaux, pour quelques ouvrages de la réserve.

Pièce n°6. Exemple de notice bibliographique Unimarc du même catalogue.

Pièce n°7. Extrait de l'inventaire par cote des ouvrages de la réserve de la bibliothèque centrale des Musées nationaux.

Avril 1984.

Direction du Livre et de la Lecture

27, avenue de l'Opéra, 75001 Paris

Tél. : 261.56.16

Service des Bibliothèques Publiques

D.L. 5

La communication des documents rares et précieux

La communication des documents rares et précieux, (livres anciens, manuscrits, etc), doit s'effectuer dans des conditions

- de confort pour le lecteur
- de sécurité pour les documents (manipulations appropriées, protection contre la malveillance et le vol).

Avant la communication

- Un espace de la salle de lecture ou de travail, ou même une salle spéciale seront réservés à la communication des ouvrages rares et précieux, à proximité immédiate et sous la surveillance étroite du responsable de la salle.

Aucune autorisation de communication de ces ouvrages ne doit être consentie par le bibliothécaire responsable sans qu'au préalable aient été notés, outre le nom et l'adresse du lecteur, le numéro de sa carte d'identité ou le numéro de son passeport (pour les étrangers), les mentions étant relevées directement sur la carte d'identité ou le passeport :

- sans qu'ait été pris connaissance par le bibliothécaire du bulletin de demande rempli pour chaque ouvrage par le lecteur lui-même, et sans s'être informé auprès de celui-ci des motifs de sa demande.
- si rien ne s'y oppose (inadéquation de la demande, mauvais état de l'ouvrage...), on pourra procéder à la communication du ou des documents, après s'être assuré qu'ils sont bien estampillés.

Pendant la communication

- on limitera le nombre de volumes communiqués en même temps, quatre étant un chiffre raisonnable pour éviter l'empilement des livres et les manipulations non contrôlables.
- on fournira au lecteur, suivant les types de documents :
 - un lutrin pour les grands formats
 - un morceau de feutrine pour éviter le frottement dommageable aux reliures précieuses
 - du crayon à papier dans la mesure où il paraît prudent de déconseiller stylos à encre, stylos à bille, et stylos-feutre.

- il ne sera pas inutile de veiller au respect de certaines règles évidentes et parfois oubliées : interdiction de manger pendant la communication, d'écrire sur un document ou de le décalquer, d'ouvrir un livre à 180°, et évidemment de découper ou de lacérer les livres.

Après la communication

On vérifiera devant le lecteur la cote et le contenu du document. On ne se contentera pas d'une vérification portant sur l'étiquette collée au dos de l'ouvrage, on sera particulièrement vigilant dans le cas d'ouvrages conservés dans des boîtes. Une collation plus soignée sera nécessaire pour les ouvrages les plus prestigieux. Il est indispensable de conserver les bulletins de demande, tant pour connaître la recherche en cours sur tel ou tel document, que pour identifier, le cas échéant, les derniers lecteurs.

Le contenu des serviettes et des sacs sera vérifié à la sortie.

L'institution d'un vestiaire obligatoire à l'entrée de la salle est évidemment souhaitable.

Refus de communication

Lorsque le bibliothécaire est amené à refuser la communication d'un document, il doit se sentir tenu, s'il s'agit d'une consultation motivée, d'en fournir un substitut (photographie, microreproduction). On se souviendra que les raisons qui motivent ce refus sont celles qui interdisent l'usage de la photocopie. La fréquence des demandes concernant un ouvrage en trop mauvais état pour être communiqué sera un facteur déterminant pour en demander la restauration (dans la mesure où celle-ci ne coûte pas plus cher que l'achat d'un exemplaire en bon état).

On précisera l'ensemble de ces règles dans un Guide des fonds anciens de la bibliothèque, dans une annexe au Guide du Lecteur en usage dans la plupart des bibliothèques, ou dans un document plus simple remis au lecteur à son entrée dans la salle.

Ces recommandations seront utilement accompagnées d'une description du fonds, des outils de travail (fichiers, catalogues, ouvrages de référence) et si possible d'un historique des collections et d'une bibliographie des études existant à leur sujet.

Catalogue B.C.M.N - NOTICE DETAILLEE (1 de 1 notices)

IB :10016816 Nbre d'exemplaires :1
 AUTEUR :Aragon(Louis)(1897-1982)
 AUTEUR :Chagall(Marc)1887-1985
 TITRE :Marc Chagall recent paintings 1966-1968/ with an introduction
 by Louis Aragon
 PUBLIE PAR :New York: Pierre Matisse gallery, 1968
 DESCRIPTION :non-pag.: Ill. en coul. couv ill. en coul. ; 31 cm
 MATIERE :Peinture-- 20è s.-- exposition
 MATIERE :Chagall Marc(1887-1985)-- exposition
 CONTIENT :Dédicace de Louis Aragon à Robert le Masle
 Legs Le Masle

SITE	SECTION	FONDS/COTE	STATUT/DATE RETOUR
1. BCMN	BCENTRLOUVRE	OBC / RES. 4 P 1968 (183)	Voir sur place

Catalogue B.C.M.N - NOTICE DETAILLEE (1 de 1 notices)

NB :10016772 Nbre d'exemplaires :1
 AUTEUR :Coquiote(Gustave)
 AUTEUR :Galeries Vollard
 AUTEUR :Vollard(Ambroise)1868-1939
 TITRE :Exposition de tableaux de F. Iturrino et de P.-R. Picasso: Du
 25 juin au 14 juillet 1901.: Galeries Vollard, 6 rue Lafitte,
 Paris.: Invitation/ Gustave Coquiote
 TITRE PAR :Paris: Galeries Vollard, 1901(Paris)Nouvelle Imprimerie
 DESCRIPTION :12 p. ; 16 cm
 MATIERE :Peinture-- 20è s.
 MATIERE :Picasso Pablo(1881-1973)
 Iturrino Francesco(1864-1922)
 CONTENU :Dédicace de Picasso datée du 30 mai 1949

SITE	SECTION	FONDS/COTE	STATUT/DATE RETOUR
1. BCMN	BCENTRLOUVRE	OBC / RES. 16 P 1901 (6)	Voir sur place

Catalogue B.C.M.N - NOTICE DETAILLEE (1 de 1 notices)

NB :10016875 Nbre d'exemplaires :1
 AUTEUR :Giffart(Pierre)
 TITRE :L'Art militaire françois, pour l'infanterie: Contenant
 l'exercice & le maniement des armes, tant des officiers que des
 soldats, représenté par dese Figures en taille-douce dessinées
 d'après Nature: Avec un petit abrégé de l'exercice comme il se
 fait aujourd'huy: Dédié au mareschal de Boufflers/ P. Giffart
 SITUATION :Avec privilège du Roy
 ÉCRIT PAR :A Paris: chez Pierre Giffart, graveur du Roy, & marchand
 libraire, rue Saint Jacques , à l'image Sainte Thérèse, 1696
 DESCRIPTION :178 p.(sig. a4 ; e4 ; A-Y4 ; Z1) ; f.: 85 fig. gr. sur cuivre;
 17 cm
 OBJET :Armée-- France-- 17è s
 CONTIENT :Reliure en veau marbrémentions manuscrites sur les pages de
 garde

SITE	SECTION	FONDS/COTE	STATUT/DATE RETOUR
1. BCMN	BCENTRLOUVRE	OBC / RES. 1 U 558	Voir sur place

Catalogue B.C.M.N - NOTICE DETAILLEE (1 de 1 notices)

B :10016746 Nbre d'exemplaires :1
 AUTEUR :Cartari(Vincenzo)
 TITRE :Le Imagini i dei de gli antichi nelle qualisi contengono
 gl'idoli, riti, cérémonie, & altre cose appartenenti alla
 religion de gli Antichi/ raccolte dal sig. Vincenzo Cartari
 SITUATION :con la loro espositione, & con bellissime & accomodate figure
 novamente ristampate. Et con esserui citati i luoghi de gli
 auttori stessi, di donde molte cose sono state cavate, con
 molta diligentia riviste, & corrette
 PUBLIE PAR :In Lione: A presso Bartholomeo Honorati, con privilegio di sua
 Maesta Christianissima, 1581
 DESCRIPTION :52-474 p. (sig. *2-8;**1-8;***1-8;****1-4; a-z8; A-F8; G6) 4:
 ill. gr. s. b. ; 17 cm
 NOTES :Rel. en veau armoriée des Menus Plaisirs, dos orné
 SUJET :mythologie
 SUJET :Cartari Vincenzo
 CONTIENT :Dédicace "All'illustrissimo et reverendissimo signore e padrone
 colendissimo il S. Cardinale Da Este"Avis au lecteurAvis
 particulier "A Lettori Fabio Mareto gentil'huomo senese"Table
 des matières

SITE	SECTION	FONDS/COTE	STATUT/DATE RETOUR
1. BCMN	BCENTRLOUVRE	OBC / RES. 1 BA 23	Voir sur place

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE : AFFICHAGE MARC

00 BB a 19960904 1867 fre ba
01 OB a fre
02 BB a FR
05 BB a y z 000yy
00 1B a Notice sur le Marat de Louis David
 e suivie de la Liste de ses tableaux dressée par lui-même.
 f [L. J. David]
10 BB a Paris
 c Imprimerie Jouaust
 d 1867
15 BB a 43 p.
 d 14 cm
07 OB a Introduction
00 B1 a David
 b Jacques-Louis
 f 1748-1825
02 BB a Marat
 f 1743-1793
06 BB a Peinture
 z 19è s.
07 BB a France
 z 19è s
06 BB a HP
00 B1 a David
 b L.J.
52 BB a BCM
 b BCENTRLOUVRE
 c OBC
 g 79376
 h RES. 1 H 686
 p 37541
 v 1

LES 1° ET LES 16°

1 BA 23 (6027)

Le Imagini de i dei degli antichi / Vincenzo Cartari. - Lione : Bartholomeus Honoratus, 1581. - 474 p.
Reliure aux armes des Menus Plaisirs.

1 D 79 (954)

Mémoires de Charles Perrault de l'Académie française... - Avignon, 1759. - 204 p.

16 D 449 (93410 (169))

Maurice Utrillo, V. / Gustave Coquiot. - Paris : Delpeuch, 1925 - 125 p.
Exemplaire sur vélin de couleur dédié à Suzanne Valadon.

16 D 466 (93410 (652)) *absent au fichier*

Maurice Utrillo, V. / Gustave Coquiot. - Paris : Delpeuch, 1925. - 125 p.
Exemplaire sur vergé n° 18, dédié à Suzanne Valadon.

16 G 141 (103865 (5)) *absent au fichier*

Carpeaux / Florian-Parmentier. - Paris : Société des éditions Louis-Michaud, [1912]. - Ill. , 191 p.
Dédié à Monsieur et Madame Clément-Carpeaux, et annoté.
Legs Holfeld.

16 H 19 (596) Flore mise en réserve à signaler

Le ricche minere della pittura veneziana... / Marco Boschini. - Venise : F. Nicolini, 1674.

16 H 32 (83) Flore mise en réserve à signaler

L'Art de peinture de C. A. Dufresnoy / trad. Roger de Piles. - Paris : C. A. Jombert, 1751.

1 H 33 (647) Flore mise en réserve à signaler

Vies des premiers peintres du Roi depuis M. Le Brun jusqu'à présent. t. 1 / Lépicié. - Paris : Durand-Pissot, 1752.

1 H 34 (350) Flore mise en réserve à signaler

Cours de peinture par principe / R. de Piles - Paris : J. Estienne, 1708.

1 H 35 (431) Flore absent du fichier

Abrégé de la vie des peintres... / R. de Piles. - Paris : J. Estienne, 1705.

1 H 36 (519) Flore mise en réserve à signaler

Réflexions critiques sur les différentes écoles de peinture. / [le marquis d'Argens] . - Paris : Rollin, Grange, Couche, 1752.

1 H 51-53 (191) Flore mise en réserve à signaler

Traité de la peinture / Richardson père, t. 1-2-3. - Amsterdam : Herman Nytwurf, 1728.

1 H 110 (594) Flore mise en réserve à signaler

Dialogue sur la peinture / Louis Dolce dit l'Arétin. - Florence : Michel Sestenus et François Moucke, 1735.

1 H 142 (577) Flore absent du fichier

La vie de Pierre Mignard premier peintre du Roy... / Abbé de Monville. - Paris : Jean Boudot et Jacques Guérin, 1730.

1 H 166-169 () Flore absent au fichier

Entretiens sur les vies et sur les ouvrages des plus excellens peintres anciens et modernes / Félibien t. 1-4. - Londres : David Mortier, 1705.

1 H 389 (46749) Flore mise en réserve à signaler

Abrégé de la vie des peintres... / [Roger de Piles]. - Paris : N. Langlois, 1699.

1 H 684 (79362) Flore mise en réserve à signaler

Lettre à un amateur de peinture avec des éclaircissements historiques sur un cabinet et les auteurs des tableaux qui le composent... / [Janneck et Hagedorn]. - Dresde : George Conrad Walther, 1755.

1 H 686 (79376)

Notice sur le Marat de Louis David suivi de la liste de ses tableaux dressée par lui-même / Louis David. - Paris : Jouaust, 1867. - 43 p.

1 I 20 ((774) Flore mise en réserve à signaler

Catalogue de livres d'estampes et de figures en taille-douce... / M. de Marolles. - Paris : F. Léonard, 1666.

1 I 21 (797) Flore mise en réserve à signaler

Catalogue de livres d'estampes et de figures en taille-douce... / M. de Marolles. - Paris : Jacques Langlois, 1672.

1 I 61 (77681 (281) Flore mise en réserve à signaler

Traité des manières de graver en taille-douce sur l'airain par le moyen des eaux-fortes et des vernis durs et mols... / A. Bosse, revu par Le Clerc. - Paris : Pierre Aubouin et Charles Choussier, 1701.

16 J 14 (96871 (950))¹

[Emblemata / Andrea Alcia]. - Lugduni. : excudebat Matthias Bonhomme., s. d. - Ill., 218 p. ²

1 N 1 (859) mise en réserve à mentionner

Les Antiquitez, croniques et singularitez de Paris... / Gilles Corrozet parisien, depuis augmentées par N. B. parisien. - Paris : Nicolas Bonfons, 1586-1588³. - Ill., 332 p.
Reliure en parchemin, annotations.

16 N 16 (5176) absent au fichier

Description des curiosités des églises de Paris... / A. M. Lefevre. - Paris : Gueffier, 1759. - 368 p.

16 N 539 (44142)

Le Trésor de l'abbaye royale de Saint-Denys en France... - Paris : Pierres, 1783. - 16 p.

16 N 540 (44143)

Inventaire du Trésor de Saint-Denys. - Paris : Chardon, 1714. - 16 p.

1 OC 25 (85902) absent au fichier

Catalogue des tableaux du cabinet de M. Crozat, baron de Thiers. - Paris : De Bure, 1755. - 96 p.
Ex-libris François Boucher.

1 P 5 (89) (94180) absent au fichier

Le Grelot au salon / Bertall. - s. l. 1872.

1 P 423 (88037) Absent au fichier

I Explication des ouvrages de peinture et sculpture de l'école moderne en France. - Paris : Didot, 1806. - 71 p.

II id. 1818. - 88 p.

III id. 1819. - 87 p.

IV id. 1820. - 81 p.

V id. 1823. - 72 p.

VI id. 1824. - 84 p.

VII id. 1825. - 87 p.

16 P 1901 (6) (93410 (319)) absent au fichier

Exposition de tableaux. F. Irunino et P. R. Picasso. - Paris : Galeries Volland, 1901. - 11 p.

¹ le fichier donne une édition plantine datée de 1577, rien ne le prouve, le livre est en très mauvais état, mais il s'agit sans aucun doute d'une édition du seizième siècle.

² Les gravures sur bois portent les initiales P. V. conformément à ce que donne Brunet

³ La présence du livre second daté de 1588 donne du prix à cette édition car il est illustré.

Dédicace de Picasso le 30 mai 1949.

16 Q 5 (207)

Almanach de Gotha. - Gotha : Ettinger, 1807. - 130 p.

Almanach de Gotha. - Gotha, Ettinger : 1841. - 462 p.

Almanach de Gotha. - Gotha, Ettinger : 1842. - 522 p.

16 Q 6 (68668)

Almanach de la cour. - Paris : Janet, 1839. - 256 p.

1 U 177 (884) mise en réserve à signaler

Histoire de la rébellion et des guerres civiles d'Angleterre t. 3 / Edward de Clarendon. - La Haye : Van Dole, 1709. - 663 p.

Provient de la bibliothèque Saint-Victor.

1 U 178 (884) mise en réserve à signaler

Histoire de la rébellion et des guerres civiles d'Angleterre t. 4 / Edward de Clarendon. - La Haye : Van Dole, 1709. - 724 p.

1 U 179 (884) mise en réserve à signaler

Histoire de la rébellion et des guerres civiles d'Angleterre t. 5 / Edward de Clarendon. - La Haye : veuve Meyndert Uytwerf, 1709. - 656 p.

1 U 180 (884) mise en réserve à signaler

Histoire de la rébellion et des guerres civiles d'Angleterre t. 6 / Edward de Clarendon. - La Haye : Veuve Meyndert Uytwerf, 1709. - 740 p.

1 U 181 (888) mise en réserve à signaler

Mémoire de messire Philippe de Comines, seigneur d'Argenton... t. 2 / Commynes, éd. par Godefroy. - Bruxelles : François Foppens, 1723. - 442 p.

1 U 182 (888) mise en réserve à signaler

Mémoire de messire Philippe de Comines, seigneur d'Argenton... t. 1 / Commynes, éd. par Godefroy. - Bruxelles : François Foppens, 1723. - 284 p.

1 U 183 (888) mise en réserve à signaler

Mémoire de messire Philippe de Comines, seigneur d'Argenton... t. 4 / Commynes, éd. par Godefroy. - Bruxelles : François Foppens, 1723. - 511 p.

1 U 184 (888) mise en réserve à signaler

Mémoire de messire Philippe de Comines, seigneur d'Argenton... t. 3 / Commynes, éd. par Godefroy. - Bruxelles : François Foppens, 1723. - 296 p.

1 U 185 (888) mise en réserve à signaler

Mémoire de messire Philippe de Comines, seigneur d'Argenton... t. 5 / Commynes, éd. par Godefroy. - Bruxelles : François Foppens, 1723. - 584 p.

1 U 558 (205) absent du fichier

L'Art militaire françois pour l'infanterie. - Paris : Giffart, 1696. - Ill., 178 p.

Dédié au maréchal de Boufflers.

16 U 614 (1) à (6) (LA 9758)

Mémoires du comte Horace de Viel-Castel sous le règne de Napoléon III t. 1 à 6 / Horace de Viel-Castel, pref. de Léouzon le Duc. - Paris, 1883. - 6 vol.

16 U 645 (852)

Recueil de diverses pièces faites par plusieurs personnes illustres. - La Haye : Jean Daniel Steucker, 1669. - 57 p.

16 U 658 (93410 (554))

Les nouveaux mémoires d'un homme de qualité, première partie / [Rétif de la Bretonne] . - La Haye, 1774.

16 U 659 (93410 (555))

La Logique ou l'art de penser... / [Arnauld et Nicole]. - Paris : C. Savreux, 1662⁴. - 480 p.
Ex-libris d'un maître de la faculté des arts de Paris.
Le livre est concédé à un certain Le Bon.

16 U 660 (93410 (553))

Mémoires pour servir à l'histoire de Port-Royal / Pierre Thomas du Fossé. - Utrecht : Aux dépens de la Compagnie, 1739. - 533 p.

16 U 665 (93410 (501))

Le Tombeau de Napoléon et son gardien Santini, suivi de la description de l'hôtel et de l'église des Invalides.../ Noël Santini. - Paris : Ledoyen, 1857. - 148 p.
Dédicace de l'auteur au général Magnan.
Reliure signée Despierres aux armes du Second Empire.

16 U 723 (93410 (427)) *absent au fichier*

Cronique et histoire faite et comparée.../ P. de Commines... - Paris : Galliot du Pré, 1546. - 496 p.
Même édition à la BNF

16 U 732 (93410 (417))

Les images ou tableaux de platte peinture. t 1. / Philostrate (Flavius), traduction de Blaise de Vigenère. - Tournon : Guillaume Linocier, 1611. - 1376 p.
Reliure de parchemin en mauvais état.
Même édition à la BNF.

16 U 734 (93410 (556))

[Bible. Anglais. 1686] The holy Bible. - Londres : C. Bill, Hills, Newcomb, 1686. - non pag.
Présentation sur deux colonnes. Encadrement par un filet rouge.
Mention d'appartenance à Elisabeth Firloling.
Reliure à coins de fer.

16 U 752 (93410 (540))

Regrets sur ma vieille robe de chambre / Denis Diderot. - s. l. , 1772 (1^{ère} édition). - 32 p.
Reliure en veau vert.

16 U 753 (93410 (542))

Le Diable au corps / Raymond Radiguet. - Paris : Grasset, 1923. - 238 p.
Demi-reliure en veau violet.
Dédicace de l'auteur à Maurice Ravel, mars 1923.

16 U 755 (?) *absent des rayons*

Micromegas / Voltaire. - Berlin, 1753.

16 U 776 (105928)

Ouvrages de prose et de poésie t. 2 / François de Maucroix et Jean de la Fontaine. - Amsterdam «sur la copie de Paris» : Pierre Mortier, 1688. - 208 p.
Reliure en veau.
Provient du Musée de la France d'Outre-mer.

16 U 777 (105929) *absent du fichier*

Lettres.../ Saint François-Xavier, trad. de Louys Abelly. - Paris : G. Josse, 1660. - 579 p.

16 U 812 (118093(31)) *absent au fichier*

Histoire poétique. Dictionnaire poétique. - Paris : Bilhart, [1759]⁵. - 575 p.
Ex-libris Mirimonde.

⁴ Edition originale.

⁵ Brunet signale cette édition, le premier volume rassemble les oeuvres de Maucroix, le second des fables inédites de La Fontaine.

16 U 820 (118093 (219))

Lettres de Madame la marquise de Pompadour... 1^{ère} partie. - Londres : G. Owen, 1773. - 156 p.
Reliure en veau.

Mention d'appartenance à Bartolini, prêtre.

Ex-libris A. P. de Mirimonde.

16 U 821 (118093 (271))

Les Oeuvres diverses du sieur de Balzac... - Amsterdam : D. Elzevier, 1664. - 388 p.

Reliure en parchemin estampée à froid.

Legs A. P. de Mirimonde.

16 U 822 (118093 (272))

Lettres de feu Monsieur de Balzac à M. Conrart. - Amsterdam : Elzevier, 1664. - 424 p.

Reliure en parchemin estampée à froid.

Legs Mirimonde.

16 U 823 (118093 (273))

Les Entretiens de feu M. de Balzac. - Amsterdam : Louys et Daniel Elzevier, 1663. - 388 p.

Reliure en parchemin estampée à froid.

Legs Mirimonde.

1 V 1 (503) *manque au fichier*

L'Ombre du Grand Colbert, le Louvre et la ville de Paris. Dialogue / [La Font de Saint Yenne]. - La Haye, 1749. - 165 p.

16 V 21 (16864)

Description des statues des Tuileries / Aubin-Louis Millin. - Paris : chez l'auteur, chez Fuchs, 1798. - 131 p.

Tampon «J P Goupil»

1 V 46 (65490)

L'Ombre du Grand Colbert, le Louvre et la ville de Paris. Dialogue / [La Font de Saint Yenne]. - La Haye, 1749. - 165 p.

16 V 47 (74875) *absent du fichier*

Discours par forme de motion d'ordre, prononcé au Conseil des Cinq Cents...et programme sur la construction d'une galerie pour le Museum.../ D. V. Ramel. - [Paris] : Imprimerie nationale, 1796. - 12 p.

16 V 48 (LA 4956)

L'Ombre du Grand Colbert, le Louvre et la ville de Paris. Dialogue. Réflexions sur quelques causes de l'état présent de la peinture en France avec quelques lettres de l'auteur à ce sujet. / [La Font de Saint Yenne]. - s. l., 1752. - 368 p. -

Contient aussi :

Apothéose de la ville de Nismes ou sonnets sur ses antiquités / abbé Valette. - Nismes : A. Belle, 1744. - 31 p.

16 V 66 (51287)

Observations de Picault... à ses concitoyens sur les tableaux de la République / Picault. - [Paris] : Jansen, 1793. - 79 p.

16 V 75 (2442) *absent du fichier*

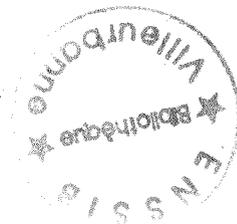
Notice historique et descriptive de la galerie d'Apollon au Louvre / P. de Chennevières. - Paris : Dumoulin, 1855. - 84 p.

Annotations sur la dernière page.

16 Z 151 (93410 (180)) *absent au fichier*

Promenade de Dieppe aux montagnes d'Ecosse / Nodier. - Paris : Barba, 1821. - 313 p.

16 Z 161 (105 166 don Landau)



Construccion, y uso del compas de proporcion / Don Pedro de Castro. - Madrid : G. Ramirez, 1758. - Plans, 156 p.
Reliure en parchemin.

16 Z 162 (105167)

Entretiens sur la pluralité des mondes / Fontenelle, nouvelle édition augmentée d'un sixième entretien du même auteur. - La Haye : Kümmel, 1762. - 79 p.
Ex-libris Johann Georg de Neufville 1766.

16 Z 163 (105168)

Theoricae novae planetarum Georgii Purbachii germani, quibus accesserunt : Joannis de Monte Regio disputationes,...., Joannis Essler Maguntini, tractatus utilis ante LX annos conscriptus, cui titulum fecit *Speculum astrologorum*, quaestiones vero in theoricas planetarum Purbachii auctore Christiano Urstisio... / Georg Peurbach. - Bâle : Henric Petrina, 1573. - 264 et 430 p.
Reliure en parchemin estampée à froid, XVI^e s.
Trois ex-libris, un daté de 1591.